



NERIS-TP



*Atelier NERIS-Bordeaux
Organisé par l'ANCCLI, la CLIN du Blayais
et le programme européen de recherche NERIS-TP*

Préparation post-accidentelle nucléaire

Etat des lieux des démarches de préparation territoriales et nationales :

- *Eléments de retour d'expérience français et européen*
- *Eléments de retour d'expérience international dans le contexte post-Fukushima*

**Synthèse des présentations et débats
de l'Atelier des 12 et 13 septembre 2013, Bordeaux**

Conseil Général de Gironde

Version du 17/03/2014

Table des Matières

I- Introduction	3
A- Contexte de l'atelier NERIS-Bordeaux des 12 et 13 septembre 2013	3
B- Objectifs de l'atelier NERIS-Bordeaux des 12 et 13 septembre 2013	4
II- Eléments de présentation de la problématique de l'urgence et du post-urgence	5
A- La problématique de la préparation accidentelle et post- accidentelle, à l'échelle d'une CLI	5
B- La préparation accidentelle et post-accidentelle au sein de l'ANCCLI	5
C- Le programme de travail de l'atelier NERIS-Bordeaux	6
D- Retour d'expérience de la CLIN du Blayais	7
E- Les travaux du Groupe Permanent Post-Accident de l'ANCCLI	12
III- État des lieux des initiatives de préparation post-accidentelle nucléaire en France, synthèse des présentations	15
A- Les initiatives à l'échelle territoriale	15
B- Le processus CODIRPA et ses déclinaisons territoriales	16
C- Premiers retours d'expérience de l'exercice de gestion post-accidentelle nucléaire de Cattenom	18
D- Eléments de synthèse de la discussion avec les participants	21
IV - État des lieux des initiatives de préparation et de gestion post-accidentelle nucléaire en Europe et au Japon, synthèse des présentations	23
A- Les démarches post-accidentelles au Japon et en Europe	23
B- Démarches européennes de recherche et d'expérimentation en matière de préparation à des situations post-accidentelles nucléaire	25
V- Eléments de conclusions des travaux	28
A- Introduction aux groupes de travail : quels critères pour décrire, évaluer et comparer les démarches de préparation post-accidentelles en Europe ?	28
B- Synthèse des 3 groupes de travail	29
C- Table ronde finale	30
ANNEXE 1- Référence des présentations	34
ANNEXE 2- Programme de l'atelier	35
ANNEXE 3- La problématique post-accidentelle en France et en Europe	38

I- Introduction

A- Contexte de l'atelier NERIS-Bordeaux des 12 et 13 septembre 2013

Les graves conséquences des événements accidentels nucléaires survenus au Japon depuis mars 2011 ont ressorti de façon aiguë les enjeux de sûreté associés aux activités nucléaires et à la transparence de leur mise en œuvre. Cette préoccupation concerne en particulier la gestion des conséquences possibles de ces activités à court, moyen et long terme qui, comme on peut d'ores et déjà l'observer dans le contexte japonais, est associée à de multiples enjeux sanitaires, économiques, sociaux, culturels, éthiques et politiques. Cette situation confirme le caractère incontournable de l'engagement de la société civile directement concernée par les conséquences d'une éventuelle contamination et par sa gestion dans la perspective de l'article 5.1 c) de la Convention d'Aarhus¹. La catastrophe de Fukushima, comme celle de Tchernobyl précédemment, montre que les acteurs des territoires sont susceptibles d'être fortement impactés par les conséquences d'un accident nucléaire. Ils devront alors faire face à une multitude de choix difficiles, qui vont au-delà de la protection des personnes et ne se résumeront pas à la bonne mise en œuvre de normes techniques. La capacité des acteurs locaux à accéder à une information fiable et aux ressources nécessaires pour construire leurs choix et leurs actions, individuellement et collectivement, conditionne la capacité d'action des populations et leur résilience face à ce type d'événement profondément traumatisants. Une planification bien conçue et l'existence d'un cadre juridique et réglementaire et de moyens adaptés font partie des composantes nécessaires d'une politique de préparation post-accidentelle responsable mais leur mise en œuvre implique nécessairement une préparation active de ces acteurs du territoire, en lien avec les acteurs publics territoriaux et nationaux.

Depuis 2005, les autorités et experts français, ainsi que l'ANCCLI à travers son Groupe Permanent Post-Accident, ont réalisé un large retour d'expérience sur la gestion post-accidentelle, à partir des actions menées en Biélorussie, mais aussi en Ukraine, ou encore en Norvège ou au Royaume-Uni (programme de recherche européen EURANOS et en France, démarches PAREX et COREX à l'initiative de l'ASN). L'ASN a été chargé, en relation avec les départements ministériels concernés, d'établir le cadre et de définir, préparer et mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour répondre aux situations post-accidentelles consécutives à un accident nucléaire. Pour mener ses travaux, elle a mis en place un Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA) chargé d'élaborer les éléments de doctrine correspondants. Ce comité a rassemblé différentes parties prenantes, incluant les principaux départements ministériels concernés, les organismes d'expertise, des associations, des membres de CLI, des élus et les exploitants d'installations nucléaires, et sollicité l'expertise internationale. L'IRSN s'est également engagé, en partenariat avec l'ANCCLI, dans le développement d'outils permettant de faciliter la prise de conscience et la discussion des enjeux post-accidentels avec les acteurs des territoires. Des initiatives de recherche et d'expérimentation sur la préparation des parties prenantes dans le domaine post-accidentel au plan local et national ont également été engagées au niveau européen et international dans le cadre des projets européens NERIS-TP (jusqu'à fin 2013) et PREPARE (à partir de 2013) en relation avec la plateforme européenne NERIS (The European

¹ Convention d'Aarhus, Article 5 - RASSEMBLEMENT ET DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT 1. "Chaque Partie fait en sorte : "... " Qu'en cas de menace imminente pour la santé ou l'environnement, qu'elle soit imputable à des activités humaines ou qu'elle soit due à des causes naturelles, toutes les informations susceptibles de permettre au public de prendre des mesures pour prévenir ou limiter d'éventuels dommages qui sont en la possession d'une autorité publique soient diffusées immédiatement et sans retard aux personnes qui risquent d'être touchées.

Platform on Preparedness for Nuclear and Radiological Emergency Response and Recovery). Parallèlement différentes démarches de gestion de la situation de contamination et des ses conséquences ont été engagées au Japon suite à l'accident de Fukushima en partenariat avec les différentes parties prenantes et avec la société civile, notamment à l'initiative de la Commission International de Protection Radiologique (CIPR).

Les situations accidentelles et post-accidentelles par les bouleversements profonds qu'elles génèrent, questionnent profondément tant l'action des pouvoirs publics, que le rôle des acteurs du territoire et de la société civile. De quelle manière informer pendant (et avant) la phase d'urgence ? Quelles sont les difficultés observées, comme les bonnes pratiques qui ont pu se développer, depuis la catastrophe de Tchernobyl en 1986 ? Au-delà de la phase d'urgence, comment les populations locales et les acteurs économiques et sociaux au niveau des territoires peuvent-ils disposer des informations dont ils ont besoin dans leur vie et activités quotidiennes, sur la durée, dans un environnement plus ou moins marqué par une contamination ? Quelles sont les informations et les moyens de mesure accessibles, et quels dispositifs peuvent faciliter la production d'une information fiable et adaptée aux questions que ces acteurs rencontrent (santé, alimentation, activités économiques, dont production agro-alimentaire, éducation, etc.) ?

La convention d'Aarhus prévoit, dans son article 7, une participation du public à l'établissement de plans et programmes. Comment appliquer cette disposition à la préparation des doctrines en matière de gestion post-accidentelle ? Comment associer la société civile aux plans de gestion post-accidentelle ? Comment donner les moyens aux acteurs du territoire de se préparer à cette éventualité ? Dans une situation post-accidentelle, de quelle manière les décisions de gestion sont-elles prises ? Comment peut se construire une prise en charge des territoires contaminés qui prennent en compte les activités et les préoccupations des différents acteurs ? Quel rôle pour les autorités nationales, les collectivités territoriales, les experts, la société civile ?

B- Objectifs de l'atelier NERIS-Bordeaux des 12 et 13 septembre 2013

L'atelier avait pour objectif de faire un état des lieux et de tenter une évaluation des actions de préparation à des situations post-accidentelles, au niveau local, régional et national, en France et dans différents pays d'Europe. Il a permis également de présenter des éléments de retour d'expérience de la situation japonaise post-Fukushima et de la façon dont les différentes parties prenantes ont été associées dans certaines initiatives. L'atelier a également permis de faire le point sur les démarches européennes de recherche et d'expérimentation en matière de préparation à des situations post-accidentelles nucléaires au plan européen.

II- Eléments de présentation de la problématique de l'urgence et du post-urgence

A- La problématique de la préparation accidentelle et post- accidentelle, à l'échelle d'une CLI

Jacques Maugein, président de la CLIN du Blayais

C'est un honneur pour la CLIN du Blayais de vous accueillir pour la tenue de cet atelier sur l'état des lieux des démarches de préparation post-accidentelle au niveau territorial et c'est également avec grand plaisir que je vous accueille au sein du Conseil Général de la Gironde, au nom de son président, Philippe Madrelle. Depuis très longtemps, le Conseil Général soutient les travaux de la CLIN du Blayais, accordant une grande importance aux enjeux liés à la sécurité des installations nucléaires présentes sur son territoire. S'il avait pu se libérer pour être présent parmi nous, le Président du Conseil Général insisterait sur cette thématique de la sécurité et choisirait ce sujet pour introduire cette séance de travail, en insistant sur le fait que le Conseil Général intervient souvent sur le sujet de la sécurité, que ce soit en matière de sécurité routière, ferroviaire ou encore de sécurité dans le cadre de l'action sociale départementale. La sécurité nucléaire tout particulièrement est un sujet très important et il s'agit de faire en sorte que le post-accidentel ne fasse pas figure aux yeux de nos concitoyens d'épouvantail mais qu'il puisse au contraire être abordé comme n'importe quel autre enjeu de sécurité. Force est de constater qu'il reste du chemin à parcourir.

En la matière, il faut également souligner que les questions de préparation post accidentelle dépendent des services de la préfecture ainsi que des différents services de l'Etat : protection civile, gendarmerie et pompiers au niveau territorial, Autorité de Sûreté Nationale (ASN) et Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) au niveau national. L'ensemble de ces services se retrouve en première ligne sur ces sujets et le soutien indispensable que le préfet et les services de l'État apportent au niveau territorial à la CLIN du Blayais est fortement apprécié. En ce sens, je remercie pour sa présence à cet atelier Jérôme Burckel, sous-préfet de Blaye. De manière générale, je remercie l'ensemble des personnes venues participer à cet atelier et notamment les représentants de l'ASN, de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté du Nucléaire (IRSN) ainsi que les représentants du Ministère de l'Intérieur et de la DGSCGC. Je remercie également de leur participation les représentants d'autorités et d'institutions de recherche étrangers venus enrichir notre réflexion par la présentation des démarches menées dans leurs contextes nationaux : au Luxembourg, en Allemagne, en Espagne, en Norvège ou au Japon. A ce titre, il nous faut remercier vivement le professeur Ohtsura Niwa, membre japonais de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) pour être venu échanger avec nous sur les conséquences de l'accident de Fukushima. Je tiens également à remercier Wolfgang Raskob, coordinateur du projet NERIS-TP, ainsi que l'ensemble des représentants du programme européen de recherche NERIS-TP, partenaires avec qui la CLIN du Blayais et l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI) ont organisé cet atelier. Je remercie enfin les représentants des différents Commissions Locales d'Information (CLI) de France venus participer à nos échanges. La présence de représentants de plus d'une dizaine de CLI à cette réunion décentralisée témoigne d'une réussite de la mobilisation et du vif intérêt porté à ces questions de préparation post-accidentelle. Je souligne à ce propos la présence de Jean-Pierre Charre, maire d'Orsan et vice-président de la CLI de Marcoule qui est chargé de coordonner les travaux du Groupe Permanent Post-Accident (GPPA) de l'ANCCLI. Je salue également la présence d'élus locaux qui embrassent sur leur territoire les questions concrètes de sécurité des populations sur le plan technique et administratif et qui ont également la charge de la diffusion de l'information.

Les réflexions menées autour des démarches post-accidentelles ainsi que les Plans Particuliers d'Interventions (PPI), les exercices d'alerte, les exercices de crise et le retour d'expérience de ces exercices ont tous pour but de travailler pour la sécurité publique et de renforcer la sûreté quotidienne afin que l'accident ne se produise pas. À ce titre, l'incident de la centrale de Krško en juin 2008 est intéressant à évoquer. A la suite de la découverte d'une fuite au sein de la centrale, la Commission européenne a déclenché le système d'alerte européen sur les risques radioactifs (ECURIE). Après enquête auprès des autorités slovènes, l'ASN a été en mesure de confirmer rapidement que l'incident était confiné et qu'il n'y avait pas eu recours à l'arrêt d'urgence. Cet événement m'évoque deux commentaires. Le premier est qu'il est important de pouvoir bénéficier d'informations régulières qui permettent de mieux interpréter la vie des entreprises à risques. Le second commentaire est une citation d'un ministre polonais de sensibilité écologiste qui a dit : « *le nucléaire fait courir en continu et à l'ensemble de la population un risque considérable* ». C'est en ce sens que le rôle des CLI auprès des installations nucléaires est primordial. Sur le territoire de la CLIN du Blayais, il est appréciable de constater la qualité des relations que la CLIN entretient avec la direction de ces installations. Autre événement majeur qui a modifié considérablement les mentalités : le 11 mars 2011 et l'accident de Fukushima. J'ai eu l'occasion de me rendre sur place un an et demi après l'accident et je peux témoigner que si le risque nucléaire ne tue pas directement et de manière violente, les dangers et les effets sur l'environnement et sur la vie des populations sont épouvantables. Cet accident a été source de nombreux retours d'expériences et de réflexions sur la gestion de crise et des situations post-accidentelles. Je n'en évoquerai qu'une : la difficulté pour les élus dans cette situation de prendre la décision d'évacuer ou non les populations. Il nous incombe de prolonger ces réflexions sur le post-accidentel afin d'éviter les incidents nucléaires. Si lors de nos échanges à l'occasion de ces deux journées d'atelier, nous parvenons à relever un, deux ou trois points pour renforcer les conditions de la sécurité, nous aurons rempli nos objectifs.

B- La préparation accidentelle et post-accidentelle au sein de l'ANCCLI

Michel Demet, conseiller technique de l'ANCCLI

Au nom de Jean-Claude Delalonde président de l'ANCCLI, retenu par ses obligations professionnelles, je vous souhaite la bienvenue à cet atelier sur l'état des lieux des démarches post-accidentelles au niveau territorial. Je tenais à remercier Monsieur le Préfet et les représentants des CLI et de la CLIN du Blayais qui ont répondu présents à notre invitation ainsi que nos partenaires du projet de recherche NERIS-TP. L'organisation décentralisée de cette réunion par l'ANCCLI est une manière de sensibiliser les territoires à aux réflexions menées dans le cadre des démarches de préparation post-accidentelle et de leurs enjeux : l'objectif est de ne pas cantonner les événements de ce type uniquement sur Paris mais d'aller au contraire à la rencontre des partenaires des CLI au niveau local. La présence d'une quinzaine de représentants de la CLIN du Blayais est très positive car d'expérience, il est difficile de mobiliser les membres de CLI au sein de ce type d'atelier thématique. Les membres des CLI et particulièrement les élus, ont beaucoup de dossiers à traiter par ailleurs et les CLI manquent de moyens pour organiser de tels événements, et notamment le financement des voyages de leurs membres. La CLIN du Blayais est fortement représentée au niveau de l'ANCCLI : Jacques Maugein, Florion Guillaud, ainsi que Françoise Hubert sont tous les trois des membres actifs du Comité Scientifique de l'ANCCLI, et je tiens également à saluer le travail effectué par Xavier Paulmaz, chargé de mission de la CLIN du Blayais, cheville ouvrière de ce séminaire. C'est grâce à eux, que nous pouvons nous réunir aujourd'hui et je les en remercie.

Au vu de la diversité des personnes réunies pour ces deux jours de réflexions, le succès de ce séminaire, dont l'objectif est de sensibiliser à la question des démarches post-accidentelles et de permettre un retour d'expérience significatif sur le post-accidentel, est à mon avis acquis et je pressens qu'il sera riche et fécond. Nous avons en effet avec nous, pour conduire notre réflexion sur le post-accidentel, des acteurs ayant consacré du temps et de l'énergie à cette démarche et pouvant témoigner des actions menées au niveau national (représentants de l'Etat, de l'ASN, de l'IRSN), au niveau territorial (CLIN du Blayais et représentants des CLI) et dans d'autres contextes nationaux européens et japonais. Tous les acteurs d'un territoire sont concernés par les démarches d'exercices de préparation et particulièrement ceux susceptibles d'être fortement impactés par un accident nucléaire.

Cette préparation va au-delà des questions de sécurité des personnes et ne se résume pas à la mise en œuvre de normes techniques, comme en témoignent les premiers retours d'expériences de Fukushima. La démarche adoptée par la France est une démarche exemplaire car unique au monde : elle fait école au niveau européen mais aussi au niveau international. L'ANCCLI, à la demande des CLI, s'est très tôt mobilisée sur la thématique du post-accident. Cela s'est traduit par la création d'un Groupe Permanent sur ces questions (GPPA) ainsi que par diverses démarches, dont notamment la création et la diffusion en partenariat avec l'IRSN d'un outil de sensibilisation et de dialogue, l'outil OPAL. L'objectif est d'informer les élus et de les inciter à mobiliser leurs services et à s'intéresser à ces thématiques au travers de la connaissance et de l'usage de cet outil. Jean-Pierre Charre y reviendra dans sa présentation. Pour conclure, cet atelier constitue le moment opportun pour poser les bonnes questions : si la gestion de la crise revient aux services de l'Etat, dans le cadre du post-accident, la solution viendra certainement des territoires pour la gestion des problèmes de moyen et long terme.

C- Le programme de travail de l'atelier NERIS-Bordeaux

Gilles Hériard Dubreuil, Mutadis, projet de recherche européen NERIS-TP

En tant que membre du groupe de recherche Mutadis et membre du réseau européen de recherche NERIS-TP, co-organisateur de cet atelier avec l'ANCCLI et la CLIN du Blayais - je remercie à cette occasion Wolfgang Raskob et Thierry Schneider, respectivement en charge du projet de recherche NERIS-TP et de la plateforme européenne NERIS. Il me revient de présenter le contenu du programme de ces deux journées de notre atelier². Pour resituer tout d'abord le contexte historique de cette réflexion³, je rappellerais que nous avons organisé en coopération avec l'ANCCLI et les CLI, depuis sept ans, plusieurs rencontres de ce type, en réunissant autour de la problématique de la préparation au post-accident nucléaire un ensemble d'acteurs concernés : acteurs des territoires, associations, experts, chercheurs européens, élus et représentants de l'Etat . Cet atelier est le quatrième séminaire organisé avec l'ANCCLI dans un cadre de recherche européen. La première rencontre s'est tenue en 2007 à Golfech, la seconde en 2008 à Nogent-sur-Seine, et la troisième en 2011 à Orsan. Au fil des années, nous avons pu constater une expansion et un élargissement de la démarche de préparation post-accidentelle en France et en Europe. La survenue de l'accident de Fukushima vient encore renforcer cette problématique de dynamique de préparation.

Concernant la thématique de cet atelier, la préparation post-accidentelle, il ne s'agit pas uniquement d'une question technique, mais d'une question de réorganisation des modes de vie qui concerne l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, professionnels, élus, pouvoirs publics). D'origine bordelaise et sylviculteur landais, je suis personnellement sensible au fait que les accidents lointains peuvent toucher des territoires très larges : en 1999 par exemple, nous avons évité de peu la fusion de cœur pour la centrale du Blayais. Au cœur des vignobles, un peu de radioactivité aurait des impacts de long terme très lourds sur la vie de ce territoire, particulièrement sur l'activité viticole. Une contamination du territoire aurait un impact économique considérable non seulement en France mais à l'étranger (et c'est l'ensemble de la production viticole et agricole française qui serait affectée). Je me suis rendu au Japon l'année dernière et cet été. Au lendemain de l'accident de Fukushima, l'idée dominante était celle d'une décontamination extensive. Aujourd'hui, face à la complexité et l'étendue du problème, d'autres questions se posent : comment réorganiser la vie des habitants de ces territoires ? Comment reconstruire sur la durée des modes de vie et des environnements de qualité ? Le constat est aujourd'hui fait par la population que l'avenir de ces territoires implique une co-habitation de très longue durée avec la contamination. Des problèmes antérieurs à l'accident de déprise rurale et de déclin économique régional ressurgissent également avec une actualité particulière de ce contexte régional japonais de Fukushima, ce qui complexifie encore la situation post-accidentelle du territoire. La réflexion autour des démarches de préparation aux situations post-accidentelles est donc une question mondiale et je remercie particulièrement le Professeur Niwa d'être venu témoigner de cette

² Le programme des deux journées de l'atelier est en annexe 2.

³ Voir également en annexe 3.

réalité post-accidentelle de Fukushima. Si l'on revient au contexte européen, l'accident de Tchernobyl avait déjà démontré que l'accident nucléaire ne connaît pas de frontières. Les retombées de cet accident ont touché de nombreux pays et notamment la Norvège qui n'a pas d'installations nucléaires et qui doit encore aujourd'hui gérer des contre-mesures agricoles pour tenir compte de la contamination radioactive qui subsiste sur son territoire. Tous les pays sont donc concernés par ces questions de préparation aux situations post-accidentelles. Ainsi au sein du programme de recherche européen NERIS sont étudiées les conditions de préparation dans 4 pays Européens que sont la France, la Norvège, l'Espagne, la Slovaquie. En parallèle, NERIS échange également avec des correspondants en Biélorussie et au Japon.

L'atelier qui nous réunit a pour objectif de faire un état des lieux des démarches existantes en présentant un retour d'expérience français, européen et également japonais dans le contexte post-Fukushima. Au cours de la première journée, nous ferons le point sur ce qui se fait en France, à la fois au plan national et au plan territorial, en incluant un retour d'expérience de la démarche d'exercice transfrontalier initiée à Cattenom. La matinée de demain sera consacrée à une revue des démarches initiées dans différents contextes nationaux en Europe et au Japon, afin de tirer des enseignements sur la façon dont les autres pays s'organisent face à cette problématique. L'après-midi de cette seconde journée sera consacrée à l'esquisse de perspectives de collaboration futures. Plusieurs programmes de recherches européens travaillent sur ces questions délicates relatives aux situations post-accidentelles comme notamment celle de la question du devenir de la nourriture contaminée. Nous aborderons également la problématique de coopération européenne sur la gestion et la préparation des accidents nucléaires qui a été engagée dans ce domaine à la suite de l'accident de Fukushima, à la demande de la société civile européenne.

D- Retour d'expérience de la CLIN du Blayais

Jacques Maugein, CLIN du Blayais

Françoise Hubert, CLIN du Blayais

Florion Guillaud, CLIN du Blayais

Jérôme Burckel, sous-préfet de Blaye

Jean-Michel Rigal, maire de Braud et Saint Louis

Jacques Maugein : Le préfet de la Gironde a initié un exercice de crise le 20 novembre 2012 et nous allons présenter avec plusieurs acteurs présents un certain nombre d'éléments qui ressortent de notre expérience à l'issue de cet exercice. Rappelons tout d'abord que lors de la préparation de cet exercice de crise, qui s'est étalée sur six mois de manière discontinue, la CLIN du Blayais ainsi qu'un certain nombre de maires de l'arrondissement de Blaye dont Jean-Michel Rigal, maire de Braud et Saint Louis ont été associés. La préfecture a précisé lors de cette préparation un certain nombre de grands schémas de façon à pouvoir déployer ensuite l'expression pratique d'un exercice simulé de plan prévisionnel d'intervention (PPI) associant tous les acteurs qui pourraient être amenés à y participer en temps réel, à savoir : l'ensemble des services publics, des services d'incendie et de secours du territoire du Blayais, des services de la gendarmerie et de façon plus générale, l'ASN ainsi que des représentants de l'IRSN. Lors de la mise en œuvre de cet exercice, le remplaçant du préfet, pour des raisons sans doute de sécurité publique qui dépasse l'exercice de crise proprement dit, a été conduit à modifier l'organisation initialement prévue par son prédécesseur en concertation avec les élus locaux et les représentants de la population locale, associés à la préparation de l'exercice mais qui n'ont de ce fait pas participé à l'exercice proprement dit. Dans son évaluation, la CLIN a ainsi souligné une forme de déception engendrée par ces modifications, forme de déception qui a également été rapportée par l'ASN, de manière plus nette encore.

Avant de laisser la parole aux autres intervenants ayant participé à cet exercice, je préciserai quelques points sur le déroulement de cet exercice et notamment sur l'endroit où se trouvait chacun d'entre nous durant l'exercice. Françoise Hubert se trouvait sur le site de la centrale nucléaire et nous a d'ailleurs fait part de sa satisfaction concernant la manière dont la CLIN avait été considérée. Mais je la laisserai développer davantage. Pour ma part, je me trouvais avec Monsieur Burckel dans l'enceinte du Poste

de Commandement Opérationnel (PCO) assurant l'interface entre la centrale, les populations et les services de secours. Dans le courant de la journée, le Poste de Commandement (PC) où se trouvait Florion Guillaud de manière à comprendre la façon dont les instructions étaient données et ensuite la manière dont le retour d'expérience a été réalisé, affichait minute par minute les informations qui devaient être diffusées auprès des populations. Aujourd'hui, nous sommes encore dans une phase inachevée d'évaluation qui permettra sans doute de modifier le PPI actuel, en tenant compte des enseignements du déroulement de cette expérience. L'évaluation est forcément incomplète puisque la population n'a pas participé à l'exercice de crise. Mais il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de leçons sont à tirer de ce dernier afin de modifier et d'améliorer les dispositions existantes. En outre, la préfecture a l'intention de poursuivre ce qui n'a pas pu être fait le 20 novembre 2012 et de donner à cet exercice inachevé la dimension pédagogique qu'il n'a pas eu ce jour-là. Je propose de laisser maintenant la parole tout d'abord à Françoise Hubert pour nous faire part de son témoignage sur cet événement tel qu'il s'est déroulé dans l'enceinte de la centrale, avant de donner l'occasion à Jérôme Burckel, sous préfet de Blaye de nous donner son sentiment. Puis nous entendrons Florion Guillaud qui nous fera part de son retour d'expérience sur l'exercice dans l'enceinte du PC. Nous terminerons enfin en laissant l'occasion à la sensibilité du maire, Jean-Michel Rigal de s'exprimer sur l'importance qu'il y a de mieux associer les élus et la population à ce type d'exercice.

Françoise Hubert : J'ai participé à cet exercice en tant qu'observatrice. J'étais dans les locaux de crise de la centrale du Blayais, dans un bâtiment dédié. Dès que le Plan d'Urgence Interne (PUI) a été engagé, le personnel d'EDF en charge de la communication ainsi que toutes les équipes de crise s'y sont réunies pour régler la situation de crise. En tant que CLIN ayant un rôle important à jouer en matière d'information des populations, les questions de communications nous intéressaient particulièrement. Le second point d'intérêt était l'observation de la mise en œuvre des nouvelles procédures pour gérer les crises que la centrale nucléaire du Blayais avait mis au point. Enfin, nous avions un intérêt particulier à analyser les relations entretenues par les différents organismes participant à l'exercice. Dès la mise en route de l'exercice de crise, le directeur de la centrale lance le PUI visant à s'occuper dans un premier temps de la protection du personnel de la centrale et éviter ensuite que le problème ne s'étende vers l'extérieur et impacte l'environnement. A la suite de cette première phase, le préfet décide de la mise en œuvre du PPI suivant la gravité de la situation. Dans notre cas, il avait été prévu la gravité maximale : fusion du cœur et rejets. Les deux personnes responsables en première ligne de l'exercice sont donc d'abord le directeur de la centrale du Blayais qui décide de la mise en œuvre du PUI et ensuite le préfet qui décide de la mise en œuvre du PPI, avec bien entendu tous les intermédiaires et toutes les décisions qui sont prises en coopération.

J'étais donc dans un local où se trouvait le personnel qui gère l'information, ce qui implique de disposer des appareils de communication nécessaires : faxes, téléphones, etc... Dans la salle mitoyenne, se trouvaient les équipes techniques de crise, ce qui présente l'avantage de pouvoir faire immédiatement circuler l'information, dès qu'une nouvelle décision est prise ou qu'une information technique importante est à transmettre. Ces équipes formées pour diffuser l'information sont à l'évidence très qualifiées et bien formées : chacun a un rôle bien précis dans l'équipe et sait ce qu'il doit faire, le plus important étant d'éviter tout moment de flottement. Certains sont chargés de recevoir les appels nombreux des riverains, des élus, des médias et de remplir des fiches avec leurs questionnements et un numéro de téléphone auquel rappeler par la suite. D'autres personnes sont chargés du traitement des fiches et sont capables de répondre aux questionnements posés en fonction de l'état de la situation et rappellent les personnes concernées pour leur fournir une réponse. Une autre équipe est chargée de la rédaction de façon compréhensible des textes à transmettre aux médias. La gestion de l'information nécessite donc la mobilisation d'un grand nombre de personnes. Dans ce domaine, le directeur de la centrale joue un rôle très important : il navigue entre la salle dédiée à l'information et l'entrée de la centrale que l'on appelle à la centrale du Blayais le « belvédère », où se font les points presse où tous les médias peuvent se rassembler. Il corrige également si nécessaire tous les textes à envoyer vers les médias. Voilà comment se déroule l'expérience.

Quelles sont les conclusions que l'on en a tiré ? En point positif, les équipes sont très bien formées comme je l'ai précisé précédemment puisque chacun remplissait son rôle sans hésitation. En points

faibles, un manque de personnel dans chaque équipe est tout d'abord à souligner : les fiches s'accumulent, les coups de téléphone se multiplient et les personnes n'ont pas été rappelées pour être tenues informées et sont par conséquent mécontentes et réappellent. Au cours de la journée, il faut également changer les équipes et un manque dans la transmission de l'information entre les deux équipes a engendré un peu de flottement au moment du passage de relai. Les locaux sont également trop exigus au regard de la somme des tâches à accomplir, du va-et-vient nécessaire et des papiers qui s'accumulent. Ces problèmes peuvent sembler triviaux mais sont en réalité fondamentaux à mes yeux, ne serait-ce que pour la question du stress qu'ils engendrent. Dans ces pièces exigües, les conversations téléphoniques posaient problèmes car on était parfois à la limite de l'audible. La rédaction des communiqués à destination des médias était également difficile à réaliser. Un problème de langage demeure : il est indispensable d'utiliser un langage compréhensible par le plus grand nombre mais le domaine du nucléaire est un domaine où il faut être vigilant sur les termes que l'on emploie. Un rejet et une bouffée par exemple ne reflètent pas du tout la même réalité. Mais qui va saisir la nuance dans le public ? Autre exemple, les personnes en charge de communiquer les informations sur les rejets dans l'environnement, question fondamentale pourtant pour nombre de riverains, vont user d'unités de mesures incompréhensibles pour la majorité des citoyens. Appréhender une mesure en becquerel, c'est envisageable, en millisievert éventuellement, mais en nano gré/heure, cela devient impossible. Même pour un spécialiste, convertir des nano gré/heure est loin d'être évident. Il est donc indispensable de disposer à l'avance de fiches indiquant les rapports permettant de convertir ces unités de mesure complexes en unités plus compréhensibles. Enfin, il a pu être relevé des problèmes de coordination et d'interprétation des informations entre les services de la préfecture et ceux de la centrale. Au final, cette journée fut riche d'enseignements et a permis de se rendre compte du déroulement concret des événements lors de ces exercices de simulation de crise.

Jérôme Burckel : Je commencerai par dire que la déception des populations évoquées par Monsieur Maugein a bien été comprise par les services de la préfecture et j'ajouterai qu'elle est partagée. Il y a eu un sentiment de frustration, en particulier vis-à-vis des élus et des concitoyens, puisque ce qui est intéressant quand on est partie intégrante du dispositif, c'est de jouer son rôle à plein. La sous-préfecture dans le cadre de cet exercice était Poste de Commandement Opérationnel (PCO). C'est la cheville ouvrière qui se positionne au plus près du terrain. A nous de faire remonter les informations les plus concrètes possibles au Centre Opérationnel Départemental (COD) qui lui est chargé du pilotage (de répartir les moyens et les forces sur le terrain), et de la gestion de crise sur le volet de la communication. Nos services étaient impatients de jouer leur rôle à plein, de manière concrète sur le terrain. La décision a été prise de réaliser cet exercice « en chambre », de façon plus théorique. Cela nous a tout de même permis de valider un certain nombre d'éléments.

Je commencerai tout d'abord par évoquer les points positifs que je retire de cet exercice. Cela peut paraître basique mais nous n'avons eu aucune difficulté à créer le poste, étant pourtant dans un bâtiment du XVIII^{ème} siècle devant s'accommoder de la maîtrise des moyens de communications les plus modernes qui soient et dans un délai extrêmement court. Nous étions dans des conditions d'exercice relativement confortables puisque ce dernier a été initié le matin en semaine. En situation réelle, la crise peut survenir en pleine nuit, en fin de semaine au moment où toutes les personnes ressources ne sont pas forcément disponibles. Sans que cela ne soit tronqué, nous avons toutefois monté le poste tel qu'il devait l'être. Cela nous a permis une bonne remise à niveau, notamment sur les aspects techniques. Si le poste est régulièrement créé, les technologies évoluent dans le temps et la fréquence de création est assez faible : les dernières échéances étaient les événements de 1999 et les passages des tempêtes Xynthia et Martin. Depuis, peu d'événements se sont produits heureusement, mais cela n'empêche pas que le jour J, il faut être prêt. L'exercice a été l'occasion de refaire une étude des lieux, de reconfigurer l'organisation de manière à grouper les bonnes personnes aux bons endroits, d'éviter de se gêner, de pouvoir s'écouter, d'avoir un espace de réflexion et de décisions afin d'avoir un minimum d'anticipation sur un certain nombre de points. Sur ces questions tant de mise en œuvre du poste que de la mise à niveau technique, nous sommes globalement satisfaits. Autre point positif, les séquences qui ont été décidées se sont bien déroulées à notre niveau, les articulations entre les services n'ont pas posées de problème, y compris dans la remontée de l'information, si ce n'est les problèmes soulignés par Françoise Hubert relatifs à l'importance de la bonne sémantique. Nous avons

eu un épisode où les services concernés se cherchaient sur la carte car ils n'utilisaient pas le même outil pour se repérer. Cela provoque de petites frayeurs mais force est de constater que l'important en situation de crise est d'avoir des personnes et des services (pompiers, gendarmes) qui communiquent entre eux et qui se connaissent. Cela permet de recalibrer rapidement les moments de flottements. Avoir une cartographie à jour ainsi qu'une bonne communication et une réactivité des acteurs permet néanmoins d'avoir les bons repères et de pallier à certains moments la faiblesse des éléments techniques (une balise qui cesse d'émettre par exemple).

Concernant les points faibles relevés lors de l'exercice, cela tient à la manière dont ce dernier a été conçu, c'est un exercice qui concentrait davantage son action sur le COD que sur le PCO. Le COD a été fortement mobilisé, très impliqué. Le PCO était davantage en retrait et c'était par conséquent un peu frustrant de ne pouvoir jouer pleinement notre rôle d'interface et de transmission d'information ascendante et descendante (corroboration et retour d'information). La nature théorique des séquences jouées imposait cet état de fait. Une autre question que nous nous sommes également posés était celle de la mobilité du PCO. C'est un point important à considérer dans la gestion de crise. Le COD est dans une configuration qui lui permet de tenir dans la durée de gestion et de sortie de crise puisqu'il est établi loin de la situation de crise. Ces exercices sont intéressants pour réfléchir à la façon de gérer le pic de la crise dès son apparition mais on ne s'interroge pas encore assez sur la gestion de la crise et de la sortie de crise qui est beaucoup plus longue et qui exige une mobilisation au moins aussi importante que celle de la crise. Concernant le PCO, la question se pose de sa capacité à s'inscrire dans la durée avec des questionnements basiques comme le renouvellement des équipes, l'alimentation en eau et en nourriture, l'existence de locaux adaptés et la mobilité du PCO lui-même. Un bon PCO est un PCO qui est au plus près de l'événement et qui doit donc être en mesure, en fonction du jeu des vents, de se déplacer. A la toute fin de l'exercice, peu avant sa clôture, les vents ayant tourné, nous avons pour ordre de nous replacer de l'autre côté de l'autoroute, obligeant une mobilité du PCO. Mais cela n'a pas été joué physiquement et c'est un peu frustrant. Il est très confortable de disposer d'une salle avec tous les éléments sous la main, mais quand il faut s'astreindre à de l'itinérant ou se rendre à un plan bis, cela change la configuration et il faut à un moment donné s'y exercer. La frustration peut également être partagée vis-à-vis de mes collègues élus. Un bon exercice est certes un exercice où les séquences de décisions s'articulent plus ou moins bien mais c'est aussi une démonstration vis-à-vis de nos concitoyens pour faire passer certains messages et leur montrer que nous sommes aptes à les protéger. Cela inclut le fait de faire passer le message que le PPI est certes une zone particulière mais qu'au-delà, il existe aussi une vie et une prise en charge qui en général prend la forme du plan ORSEC. Il n'y a pas d'effets de frontières et c'est toujours intéressant de le montrer à nos populations, de les associer et d'impliquer les élus qui ont un rôle moteur. Ces derniers ont d'ailleurs joué un rôle important dans la phase de préparation et je comprends la grandeur de la déception à l'annonce modifiant l'exercice en exercice théorique.

En contrepartie, Monsieur le Préfet a souhaité que l'on organise une journée dédiée d'accompagnement et de pédagogie vis à vis de la population. Elle aura lieu le 19 octobre 2013 à Braud et Saint Louis. L'idée n'est pas uniquement de présenter le matériel (chaînes de décontamination, etc...), l'organisation et les hommes chargés de gérer la situation de crise, mais également de présenter un film de restitution qui sera monté prochainement avec l'aide des élus, puisque quatre communes sur les deux rives vont jouer des séquences de leur plan communal de sauvegarde (PCS), notamment le confinement d'écoles. Cela permet aux populations de se représenter la réalité de ce que représente des séquences de gestion de crise ainsi que d'avoir un aperçu de la face cachée des opérations, qu'il n'est pas possible de voir à moins d'être présent dans l'action à l'instant T. Cela comblera en partie ce que l'on n'a pas pu mettre en œuvre lors de l'exercice de simulation de crise en apportant le message aux populations que la gestion du risque est une gestion partagée qui n'implique pas que les institutionnels.

Florion Guillaud : Pour résumer mon retour d'expérience, je dirai tout d'abord sur les points positifs que la présence d'un observateur de la CLIN a été acceptée. Je n'ai constaté aucune retenue de la part des autorités et la transparence était totale. Le deuxième point positif repose sur le fait que le directeur de cabinet, qui représentait le préfet et qui était le conducteur de l'opération au niveau du COD, ne

s'est pas arrêté au périmètre officiel de dix kilomètres autour de la centrale. Il a considéré la situation sur un périmètre beaucoup plus vaste, ce que j'ai constaté avec plaisir car la demande de révision de ces périmètres est l'un des combats que nous menons depuis plusieurs années, et en particulier il a considéré l'évolution du vent et son incidence. Le troisième point positif est que tous les participants ont travaillé avec application et ont répondu en général rapidement concernant les interventions qu'il convenait de mettre en œuvre. Le quatrième point positif est relatif à l'anticipation des acteurs. Le directeur de cabinet et ses aides directes anticipaient largement et n'ont jamais été à mon sens pris au dépourvu par les informations qui remontaient.

Concernant les points négatifs, aucune préparation des cartes n'avait été entreprise. Les cartes disposées au COD n'avaient pas la même orientation que celles disposées au PCO ou dans la cellule de crise de la centrale. C'est un point aisé à résoudre et il serait judicieux que l'administration songe à utiliser la définition des marins afin de parler un langage unifié et de disposer des mêmes références. C'est très important car comme l'a souligné Monsieur le Sous-Préfet, il y a eu un moment de flottement à un moment donné de l'exercice concernant les secteurs géographiques. Le deuxième point négatif est relatif aux balises avec des unités incompréhensibles comme l'a souligné Françoise Hubert. Le troisième point négatif que j'évoquerai est qu'il est nécessaire de disposer pour un centre opérationnel important de locaux conséquents. L'exiguïté des locaux compte tenu du nombre des participants augmente l'effet de stress, en particulier à partir de seize heures, moment à partir duquel la température monte et l'énervement et la lassitude augmentent en conséquence. L'Etat doit doter les préfectures qui ont ce rôle à jouer de locaux appropriés. Le quatrième point négatif, c'est le manque de connaissances du terrain. Par exemple, la disposition des cars à l'endroit prévu par l'exercice pour évacuer la population fait preuve d'une méconnaissance du terrain quand on sait que sur ce territoire rural, pour accéder à ces cars, il faut prendre la voiture ! En situation de crise, les habitants prennent leurs voitures et partent tout simplement. Ce sont des détails et j'espère que les autorités y réfléchiront et que lors des prochains exercices de crise, elles en auront pris acte.

Jean-Michel Rigal: Pour commencer, j'émet le souhait de ne jamais avoir à vivre une situation de crise réelle. Mais faisant partie de la CLIN, je sais que, si elle devait survenir, autour de moi des personnes seraient là pour m'épauler. Les exercices de crise ont le mérite de permettre aux acteurs concernés d'échanger entre eux. Autour de la centrale, les techniciens sont entraînés, notamment sur simulateurs, à faire face à des situations d'accidents de degrés divers, y compris des situations que personne ne souhaite voir survenir. Au quotidien, je sais également que dès qu'un événement, aussi bénin soit-il, survient à la centrale, j'en serai informé en tant qu'élus local, tout comme la CLIN et les services de la préfecture. Au moment du passage de Xynthia par exemple, le directeur de la centrale me tenait informé régulièrement de la situation de la montée des eaux. En résumé, même si j'espère ne jamais me retrouver dans la situation du maire de Fukushima, je sais qu'il existe des personnes compétentes sur le territoire qui grâce à ces exercices sont préparées à vivre un tel moment si on avait à le vivre un jour.

E- Les travaux du Groupe Permanent Post-Accident de l'ANCCLI

Jean-Pierre Charre, Président du Groupe Permanent Post-accident (GPPA)

Jean-Pierre Charre : Cette intervention a pour but de présenter la démarche menée par les CLI et l'ANCCLI dans le domaine du post-accidentel. Du point de vue de l'ANCCLI, la vigilance sociétale est une nécessité car la sûreté nucléaire repose non seulement sur un engagement fort des exploitants, de l'autorité de contrôle, de l'expert public mais aussi sur une implication effective de la société civile. A ce titre, l'expérience des « Commissions Locales d'Information » (CLI) et de leur fédération nationale, l'ANCCLI, représente un exemple unique en Europe d'implication des acteurs locaux sur les questions nucléaires. Cette structuration de la société civile en France s'est construite de manière progressive : la première CLI a été créée en 1977 à Fessenheim ; en 1981 la circulaire « Mauroy » a ouvert la voie à la création des CLI auprès des installations nucléaires ; en 2000 est créée l'ANCCLI, la fédération des CLI, et la loi TSN de 2006 sur la Transparence et la Sécurité en matière de Nucléaire conforte le fondement juridique des CLI et précise leurs missions, rôles et financement ainsi que la

légitimité de l'ANCCLI. En 2013, trente-huit CLI existent en France.

Concernant les thématiques de l'urgence et du post-accident qui nous réunissent aujourd'hui, c'est en 2008 que l'ANCCLI a créé un Groupe Permanent pluraliste sur ces questions liées à l'urgence et au post-accident (GPPA). Ce groupe constitue un lieu de débat et d'expression pour faire émerger les recommandations de la société civile et partager les expériences et questionnements des membres des CLI sur les situations de crise, les plans de secours (PPI), les campagnes de distribution de comprimés d'iode, l'urbanisation autour des sites nucléaires, le post-accident nucléaire, etc. Plus précisément, le GPPA poursuit trois grands objectifs. Tout d'abord, il vise à évaluer les conséquences d'une situation d'urgence radiologique, à anticiper les comportements et les relations entre les acteurs locaux ainsi qu'à sensibiliser la population aux situations d'urgence et post-accidentelles. Le GPPA travaille ensuite à s'impliquer et évaluer les PPI (off site), les exercices de crise, les campagnes de distribution de comprimés d'iode, etc. Le groupe réfléchit enfin aux manières de se préparer à l'échelle territoriale aux conséquences d'un accident radiologique, au travers notamment des travaux menés autour de l'outil OPAL que nous évoquerons plus en détail au cours de l'atelier. Concrètement, les membres des CLI participent, en tant qu'observateurs, aux exercices de crise nucléaire et leurs remarques sont transmises aux autorités lors du Retour d'expérience de l'exercice. Les CLI émettent également des avis et des recommandations sur les plans de secours (PPI) et les campagnes de distribution des comprimés d'iode. Par exemple, ces recommandations soulignent la nécessité d'impliquer la population lors des exercices, le fait que le mode et le rayon de distribution des comprimés d'iode sont inadaptés ou encore la nécessité de mobiliser les territoires et les acteurs locaux aux enjeux des situations post-accidentelles. Par ailleurs, l'ANCCLI et son GPPA ont établi un guide des recommandations des CLI qui a été transmis au gouvernement avec demande d'un rendez-vous pour discuter de la façon de prendre en compte ces dernières.

Les CLI et l'ANCCLI sont également impliquées dans la démarche nationale française sur le post-accident, CODIRPA. Le CODIRPA a développé depuis 2005 une doctrine post-accidentelle avec l'ensemble des parties prenantes, dont la société civile, avec comme objectifs fondamentaux de protéger les populations contre les dangers des rayonnements ionisants, d'apporter un appui à la population victime des conséquences de l'accident et de reconquérir les territoires affectés sur le plan économique et social. Après mars 2011, les avancées du CODIRPA se poursuivent et visent à intégrer le retour d'expérience de la gestion post-accidentelle de Fukushima, à intégrer les éléments de doctrine dans les documents de planification tels que les PPI, et à décliner au niveau territorial les éléments de gestion post-accidentelle. Pour mener l'ensemble de ces travaux, le CODIRPA a notamment créé deux groupes de travail (GT) auxquels participent les CLI et l'ANCCLI. Le premier de ces GT porte sur les « situations accidentelles » et le second, dont le co-pilotage est assuré par le CEPN et l'ANCCLI, réfléchit à l'« implication des parties-prenantes ». Ainsi, par sa connaissance du terrain et des territoires, la société civile participe à la déclinaison locale des éléments de doctrine nationale. Le CODIRPA constitue en outre un point de départ d'un engagement des acteurs du territoire dans des initiatives et des actions permettant d'acquérir des habitudes de travail en commun ainsi que des éléments d'une culture pratique de radioprotection.

Pour conclure cette présentation, quelques mots sur le rôle de la société civile dans la préparation aux situations d'urgence nucléaire et post-accidentelles. Pour la société civile, il existe deux enjeux majeurs dans une situation post-accidentelle. En premier lieu, il s'agit de se protéger et de prendre les bonnes décisions en s'appuyant sur des informations fiables, ce qui implique d'avoir accès à une pluralité de sources d'information. En second lieu, il est primordial pour la société civile d'être impliquée en amont dans la préparation locale et nationale aux situations d'urgence afin de pouvoir tester l'efficacité et la pertinence des plans et de préparer les populations et les territoires aux situations post-accidentelles. La société civile est un contributeur actif aux situations d'urgence et de post-accident. Il est reconnu que, si les conditions favorables sont réunies, la population et les acteurs locaux peuvent, contribuer de façon active, à la gestion des situations d'urgence à court, à moyen ou à long terme. Par exemple, cette contribution active de la société civile peut se traduire par la production d'informations (notamment concernant les mesures de radioactivité dans les aliments et

l'environnement), par la contribution des citoyens à leur propre protection (en adaptant leurs habitudes de la vie quotidienne et en développant une culture pratique de radioprotection fondée sur leur propre évaluation de la situation de leur territoire), et également par leur contribution au redéploiement des activités économiques et sociales à moyen et à long terme. Les enjeux clés autour des facteurs favorables d'une préparation aux situations post-accidentelles sont donc de permettre aux acteurs locaux d'évaluer, dès aujourd'hui, les enjeux concrets d'une situation post-accidentelle dans leur territoire, de développer en amont des outils pour les acteurs locaux qui leur permettront de produire et de partager l'information (outils de mesure, etc...), de mettre en place des outils permettant des échanges rapides d'informations et d'analyses entre les experts institutionnels et la société civile et de faciliter la contribution de la société civile à la réflexion et la prise de décisions sur les questions post-accidentelles au niveau local, régional, national et européen.

III- État des lieux des initiatives de préparation post-accidentelle nucléaire en France, synthèse des présentations

A- Les initiatives à l'échelle territoriale

Le projet OPAL, une coopération entre l'ANCCLI et l'IRSN, premiers enseignements Véronique Leroyer, IRSN, Jean-Pierre Charre, ANCCLI

Véronique Leroyer a présenté l'action de sensibilisation des acteurs locaux aux problématiques post-accidentelles initiée en 2010 et menée en commun par l'IRSN et l'ANCCLI à l'aide de l'outil OPAL. Sa présentation est tout d'abord revenue sur les origines de cette action, sur les intérêts des différents acteurs impliqués à initier cette démarche, sur les objectifs poursuivis par l'élaboration de cet Outil de sensibilisation aux enjeux Post-accidentels à destination des Acteurs Locaux (OPAL) et sur les différentes étapes de sa mise en œuvre. Elle a ensuite exposé en quoi consistait concrètement cet outil cartographique paramétrable, portant sur la phase post-accidentelle, ainsi que les différentes possibilités qu'il offrait. Après cette présentation générale, Jean-Pierre Charre a présenté un exemple de préparation d'un territoire aux situations post-accidentelles au travers de l'usage d'OPAL par la CLI de Marcoule-Gard.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

L'intégration des problématiques post-accidentelles dans les Plans Communaux de Sauvegarde : l'expérience de Pays de Montbéliard Agglomération Sandra Biguenet, CEPN Isabelle Méraux Nétillard, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)

Sandra Biguenet a excusé Isabelle Méraux Nétillard qui n'a pu être présente à l'atelier et a présenté l'expérience menée dans le cadre du Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) autour de l'intégration des problématiques post-accidentelles dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Elle a commencé par rappeler les éléments de contexte (réglementaires, géographiques, administratifs, mise en place du projet pilote radioprotection du Pays de Montbéliard (PPRPM) en 2004), qui ont conduit à la décision de PMA d'apporter un soutien technique aux communes pour la gestion des risques et l'élaboration des PCS en 2005. Elle a ensuite exposé les éléments mis en œuvre pour apporter ce soutien technique avant de détailler le fonctionnement de l'outil INTRAGEO Risques (Système d'Information Géographique développé pour la gestion des risques) et la façon dont la problématique radiologique avait été intégrée dans cette base de données multirisques dans le cadre de la participation de PMA aux travaux du CODIRPA. Elle a finalement dressé le bilan et les perspectives relatives à cette expérience.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

B- Le processus CODIRPA et ses déclinaisons territoriales

La démarche CODIRPA et la poursuite des travaux Michaël Petitfrère, ASN

Michaël Petitfrère a présenté les travaux relatifs à la doctrine CODIRPA menés entre 2005 et 2012. Il a rappelé le contenu de la directive interministérielle du 7 avril 2005 initiant cette démarche avant d'en détailler les principales étapes qui ont abouti à la publication des éléments de doctrine pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire en novembre 2012. Il a ensuite exposé les éléments de doctrine relatifs au passage de la phase d'urgence à la phase post-accidentelle, en revenant sur les objectifs fondamentaux, les éléments clés de la gestion post-accidentelle, le zonage et les premières actions de protection de la population en phase post-accidentelle. Il a ensuite présenté les perspectives de poursuite des travaux du CODIRPA : mettre à l'épreuve et compléter les éléments de doctrine au regard des différentes situations d'accident, accompagner la déclinaison des éléments de doctrine proposés par le CODIRPA, participer, prendre en compte et partager les actions internationales menées sur le thème du post-accident. Il a finalement exposé la façon dont s'organiseraient ces futurs travaux autour d'un CODIRPA plénier et de deux groupes de travail: un GT « doctrine post-accidentelle et rejet de longue durée » piloté par l'ASN avec un appui de l'IRSN et un GT « implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle » co-piloté par l'ANCCLI et le CEPN.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

La déclinaison territoriale de la doctrine post-accidentelle française Catherine Guénon, DGSCGC

Catherine Guénon a présenté l'intégration de la doctrine post-accidentelle française dans le dispositif de gestion de crise territorial et le dispositif ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile. Elle a rappelé l'objectif de ce dispositif d'assurer la protection générale des populations face à tous types d'accident ou de catastrophe et exposé ses dispositions générales. Elle a décrit le dispositif de gestion des situations d'urgence, de la phase de veille à la mise en place, dès la sortie de phase d'urgence, des dispositions anticipatives nécessaires au développement des actions de réparation qui suivront. Elle est finalement revenue sur le plan particulier d'intervention relatif aux Installations Nucléaires de Base (INB) et au Centres Nationaux de Production d'Electricité (CNPE) en détaillant les dispositions spécifiques à ce domaine, qui sont complémentaires des dispositions générales du dispositif.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

La déclinaison expérimentale du guide de sortie de la phase d'urgence dans le Haut-Rhin Catherine Guénon, DGSCGC Annick Wiest – Préfecture 68 - SIDPC

Catherine Guénon a excusé Annick Wiest ne pouvant être présente aux travaux de l'atelier et a présenté à sa demande la déclinaison expérimentale du guide de sortie de la phase d'urgence mise en place dans département du Haut-Rhin. Elle a commencé par rappeler les différents éléments relatifs à cette expérimentation avant de détailler les objectifs, les participants, les enjeux et les thématiques des six groupes de travail mis en place. Les différents GT étaient les suivants : GT1 : levée de la mise à l'abri, GT2. Zonage, GT3. Organisation de crise, GT4. CAI, GT5. Nettoyage du bâti, GT6. Activités économiques. Elle a enfin exposé quelques éléments de conclusions dressant un premier bilan de cette expérimentation et a notamment souligné l'intérêt de conduire ce type réflexion au plan local ainsi que le fait que certaines questions demeurent encore aujourd'hui sans réponse.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

C- Premiers retours d'expérience de l'exercice de gestion post-accidentelle nucléaire de Cattenom

Retour sur le troisième volet de l'exercice nucléaire de Cattenom : la gestion post-accidentelle Michaël Petitfrère, ASN

En introduction de sa présentation, Michaël Petitfrère a indiqué que cet exercice a été piloté par la Zone de Défense Est et le Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile (SIRACEDPC) de Moselle dont aucun représentant n'a pu être présent à cet atelier. A la demande des organisateurs, l'ASN a donc accepté de présenter des premiers éléments de retour d'expérience. Michaël Petitfrère a ensuite précisé le contexte de cet exercice ainsi que ces différentes phases : un exercice qui s'est déroulé en trois temps : un exercice sur deux jours jouant la phase de menaces en juin 2012, un exercice sur deux jours jouant la phase d'urgence en décembre 2012 et un exercice de quatre jours jouant la phase post-accidentelle qui a débuté le 23 juin 2013. Il est ensuite revenu sur les éléments du scénario technique de l'exercice, qui était l'un de ceux travaillé dans le cadre du CODIRPA (scénario de moyenne ampleur avec des rejets courts, basé sur une fusion du cœur pouvant conduire à une fusion complète mais ayant été maîtrisée avec le retour à l'état sûr de l'installation) ainsi que sur les points testés lors de cette simulation: le passage d'une structure de crise (COD) vers une structure pérenne dédiée au post-accidentel (CGPA), mise en place sur le terrain d'ateliers de réflexion thématiques avec différents pilotes, mise en œuvre de dispositions par l'intermédiaire des ateliers de terrain. Il est revenu enfin sur les premiers enseignements retirés de cet exercice par l'ASN qui sont à tirer autour de trois volets : l'organisation des structures de crise (PCD, COZ, COD-CGPA), la gestion de la crise et les éléments de la doctrine du CODIRPA.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

Exercice National de Crise CATTENOM 3 - Compte-rendu personnel Dominique Boutin

Dominique Boutin, membre de la CLI de Chinon et du Conseil d'Administration de l'ANCCLI (collège associatif) a été observateur de l'ANCCLI pendant les quatre jours de l'exercice. Il a présenté lors de l'atelier un compte-rendu personnel, précisant que ces propos n'engageaient pas l'ANCCLI. Il a évoqué brièvement le contexte de l'exercice et le schéma de ce dernier en précisant que le problème pour beaucoup de citoyens repose sur le fait de pouvoir traduire le langage administratif et technique en langage courant et compréhensible par tous. Il est ensuite revenu sur les mesures prises par les pays concernés par cet exercice transfrontalier en insistant sur la grande disparité des mesures prises et des modes de communications d'une région à l'autre, et sur la complexité administrative et politique qui en résulte ainsi que sur les temps de réponses et de retour aux populations très différents. Il a également souligné l'absence d'homogénéité des réponses, qui était d'autant plus surprenante que de multiples réunions préparatoires étaient censées établir « *une coordination des mesures de protection des populations* ». Il a ensuite exposé des éléments de réflexion autour de l'organisation des différents ateliers organisés lors de cette phase 3 et autour du rôle d'observateur. Il est revenu sur son vécu lors du déroulement de l'exercice qu'il a passé le premier jour au centre opérationnel de la zone de défense (COZ) et les trois autres jours au sein de la cellule d'animation (CGPA). Il a présenté son bilan de l'exercice qui, tout en demeurant le premier du genre par son ampleur, lui semble devoir encore être amélioré. Il a insisté sur le fait que le nombre d'exercice demeurerait insuffisant au regard de ce que serait la réalité d'un accident et qu'un travail d'amélioration de la coordination transfrontalière de l'information et des pratiques reste à entreprendre. Il s'est enfin interrogé sur la place insuffisante accordée aux acteurs locaux et aux citoyens dans ces dispositifs et sur le risque qu'ils soient dépossédés de la prise de décisions dans la gestion post-accidentelle. Ce qui l'a conduit à se poser la question des conditions de l'établissement et du maintien de la confiance entre les acteurs concernés.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

Exercice National de Crise CATTENOM 3- Témoignage personnel

Jean-Claude Autret

Jean-Claude Autret, membre du conseil consultatif de l'ANCCLI et membre de la CLI de Flamanville a lui aussi été observateur, au titre de l'ANCCLI, de cet exercice de Cattenom. Il a présenté lors de cet atelier son témoignage personnel et les enseignements qu'il retire de ses observations. Dans les points positifs il retient en particulier l'accueil réservé aux observateurs au centre opérationnel de crise à la préfecture de zone ainsi qu'une sincérité dans les échanges: les portes étaient ouvertes, les cartes utilisées et les informations étaient largement partagées. Plusieurs points d'organisation l'ont par ailleurs interpellé. En premier lieu, la dosimétrie des intervenants n'était par exemple pas encore connue le jeudi matin pour un exercice qui avait débuté en début de semaine. Il a également noté le problème soulevé plusieurs fois déjà dans le cadre du CODIRPA de la différence d'équipement entre les différents services, les uns avaient des bottes et des tenues tandis que d'autres non, et ce sur le même terrain. Concernant son vécu de l'exercice, il a consisté à une observation sur le terrain de son déroulement. Il a ainsi suivi un exercice de mesures menées par l'IRSN hors de la zone de surveillance des territoires. Son constat fut que sur le plan technique, les mesures ont été conduites de manière exemplaire mais il doute de l'efficacité de ces mesures en situation réelle quant à la réhabilitation de l'image des produits non contaminés sur le marché, le capital confiance des populations dans une gestion possible d'un accident ayant été bien émoussé après l'accident de Fukushima et ne s'étant pas vraiment renforcé après cet exercice. Au Luxembourg, il n'a trouvé aucun élément visible sur le terrain concernant l'exercice et les personnes présentes qu'il a pu interroger n'avaient pas entendu parlé de l'exercice. Il a également noté que la station balnéaire de Mondorf-les-Bains était miraculeusement épargnée dans le cadre du scénario, la frontière de la zone impactée passant juste au sud de la commune. Dans le cas contraire, le nombre de personnes concernées par l'accident simulé aurait été considérable. En France, dans la zone de protection des populations, il a pu circuler sans rencontrer de difficultés particulières ni de signalisation de l'accident. Dans, la zone d'évacuation de Sentzich, il a visité deux fermes qui auraient dû être évacuées et il a pu observer que les personnes étaient restées sur place, n'avaient pas entendu parler de l'exercice et ne connaissaient d'ailleurs pas l'existence de la CLI ni ses missions. Concernant les questions de sémantique, il a retenu que l'on parlait en permanence lors de l'exercice des joueurs et des personnes qui étaient plus ou moins hors-jeu. Pour un membre de la société civile c'est un phénomène étonnant et le terme de « jeu » est un terme sur lequel il faudrait réfléchir. Enfin, il a résumé la tenue de l'exercice ainsi : les services de la sécurité civile présents ont été associés à certaines scènes d'un jeu scénarisé, afin de mettre à l'épreuve la coordination des actions et des services avec la juxtaposition d'approches différentes d'un pays à l'autre. La population, les maires et les CLI n'ont été que très peu voire pas associés à ce jeu qui visait essentiellement selon ses observations à voir ce que les services étaient capables de mettre en œuvre en interne et dans une moindre mesure sur le terrain, ainsi qu'à « caler les éléments de langage » qui seraient utilisés en situation de crise réelle. Concernant l'introduction prévue par le scénario d'un certain nombre d'éléments perturbateurs pour venir compliquer un peu la tâche des services, il a ajouté qu'il fallait faire attention aux choix qui étaient faits. Il a été évoqué par exemple des manifestations d'associations d'opposants au nucléaire ou encore des campagnes de mesures citoyennes sur le site en soulignant que l'exemple d'un mariage ou d'un enterrement semble beaucoup plus probable en situation réelle.

Exercices nucléaires « 3 en 1 » de la Grande Région : Phase post-accidentelle

Guy Stebens, Haut Commissariat à la Protection Nationale du Luxembourg

Guy Stebens a présenté quelques éléments de retour d'expérience de l'exercice nucléaire « 3 en 1 » qui s'est déroulé dans la Grande Région, du point de vue du Haut Commissariat à la Protection Nationale du Luxembourg. Il a commencé sa présentation en exposant la situation géographique et économique du Luxembourg, petit pays non nucléaire pour qui la coopération transfrontalière constitue un maillon essentiel dans la planification d'urgence et la gestion de crises nucléaires dans la mesure où les centrales nucléaires voisines de son territoire dépendent d'autorités nationales étrangères. Il a ensuite détaillé les éléments du « plan d'intervention d'urgence en cas d'accident nucléaire » datant de 1994 et actuellement en voie de révision, ainsi que les principaux points des

accords franco-luxembourgeois sur la coopération en matière de sécurité nucléaire remontant à 1983. Après cette présentation contextuelle, il est revenu sur le déroulement des exercices nucléaires « 3 en 1 » et sur les mesures prioritaires prise concernant la phase post-accidentelle : renforcement des mesures radiologiques sur le terrain, levée progressive des mesures d'urgence, mesures de restriction concernant la consommation de denrées alimentaires, mesures au niveau de la circulation transfrontalière, mesures en rapport avec les travailleurs frontaliers. Il a également présenté les différents ateliers thématiques et les échanges de bonnes pratiques entre les cellules de crises lors des audioconférences, avant d'exposer les difficultés rencontrées, notamment en termes de différences de doctrine nationale, de manque de concertation préalable et de problèmes de traduction des audioconférences. Au final, les exercices nucléaires « 3 en 1 » ont permis selon lui d'approfondir les relations entre les acteurs principaux en matière de gestion de crise dans la Grande Région, de tester la coopération transfrontalière en cas d'accident nucléaire, notamment entre les cellules de crise, les communicateurs de crise et les experts radiologiques, d'identifier les points faibles dans le domaine de la coopération transfrontalière en vue d'optimiser celle-ci et d'améliorer la coordination des contre-mesures prises, d'échanger de bonnes pratiques entre les acteurs compétents.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

D- Eléments de synthèse de la discussion avec les participants

Lors des échanges des intervenants avec la salle, plusieurs questions ont été abordées. Tout d'abord a été évoquée la question de l'eau, de sa présence essentielle dans le cadre du fonctionnement des centrales (système de refroidissement) et de sa contamination dans le cadre d'un accident. Il a été rappelé l'importance d'inclure cette problématique dans les réflexions sur la préparation aux situations d'urgence et de post-accident et notamment les préoccupations d'acteurs locaux, comme les pêcheurs, dont l'activité est liée à l'usage de l'eau et qui peuvent apporter une aide logistique appréciable en situation de crise (en matière d'évacuation des populations par exemple). Il a ensuite été souligné l'intérêt, comme dans le cas de l'initiative de Montbéliard, d'impliquer les universités et les étudiants dans les réflexions sur la préparation aux situations d'urgence et de post-accident, les laboratoires universitaires constituant un potentiel important dans le développement de ces réflexions et étant insuffisamment mobilisés. Des échanges ont également eu lieu sur la question de la culture du risque, certains participants indiquant que l'on pouvait préparer les populations à réagir à un risque mais qu'il ne fallait pas préparer les populations à accepter la culture du risque. Enfin, l'intérêt des exercices transfrontaliers et de la préparation aux situations d'urgence dans ce cadre a été souligné, tout comme l'importance d'une harmonisation des normes et des pratiques nationales.

La discussion a également porté sur les actions menées et leur coordination, sur le rôle respectif des différents acteurs concernés ainsi que sur les outils à disposition. Il a tout d'abord été rappelé que le facteur clé de la gestion de crise reposait sur l'instauration d'une communauté locale d'acteurs développant des réflexes communs et une culture commune de gestion de ce type de situations. Concernant l'articulation entre l'action nationale des services de l'Etat et les initiatives territoriales, il a résulté de la discussion que dans la recherche d'une qualité de la décision en matière d'urgence et de post-accident, il était important d'articuler ces deux dimensions complémentaires (action verticale « descendante » issue des services de l'Etat et actions émergentes issues des territoires). D'une part, les pouvoirs publics sont en effet nécessaires pour assurer le cadrage des problèmes, assurer la sécurité des populations, et mettre les moyens nécessaires à l'action à disposition, et d'autre part les initiatives territoriales mobilisant les acteurs locaux en leur permettant de s'approprier les enjeux de ces questions. Il a également été mis en avant la question du manque de moyens techniques et de personnel dédié des communes rurales pour mettre en place les PCS, ce qui rend d'autant plus difficile la sensibilisation des acteurs locaux à la notion de post-accidentel. Un autre point abordé fut la question de la révision des PPI et de la nécessité pour plusieurs participants de revoir leur périmètre afin d'être mieux adaptés aux configurations locales, les différents exercices de crise et le retour d'expériences de Fukushima ayant montré la nécessité de prendre des mesures au-delà de ces périmètres. Il a été précisé à ce titre que la révision des PPI dans le cadre de la réforme ORSEC vise à placer le risque nucléaire dans un cadre où les acteurs de terrain se reconnaissent. Il a également été question des responsabilités respectives des différents acteurs concernés dans le cadre de la gestion de crise et notamment pendant la période de transition et la gestion des situations post-accidentelles dont la caractéristique majeure est de s'étendre sur le long terme. Certains participants se sont interrogés sur le flou juridique existant sur le rôle de l'Etat et le niveau de responsabilité des différents acteurs dans le cadre de la gestion de ces deux périodes. A ce titre, il a été rappelé que la mission de la sécurité civile était bien de répondre à la phase d'urgence, de porter secours et de protéger les populations et qu'après cette phase, elle n'était plus en charge de la situation. Cela ne signifie pas pour autant que l'Etat n'intervient plus, les préfets notamment étant certainement appelé à jouer un rôle prééminent comme cela fut le cas lors de la gestion d'autres événements comme le passage de la tempête Xynthia ou dans le cas des inondations consécutives à des orages cévenols. Les participants se sont accordés sur le fait que ce seront les acteurs locaux (avec leurs structures, leurs élus, leurs professionnels) qui devront faire face en priorité à la gestion concrète de la situation, les populations devant prendre le relais sur le long terme, mais qu'il était important de réfléchir à la mise en œuvre de politiques publiques sur les questions de résilience des territoires. Concernant la doctrine CODIRPA, il a été évoqué l'importance de la mise en œuvre de son volet territorial et du travail à mener sur son application concrète sur les territoires. Il a également été évoqué la question de l'intégration des aspects socio-

économiques au sein de la doctrine. Il a été rappelé que ces questions des conséquences économiques d'un accident nucléaire avaient été soulevées dans le cadre du CODIRPA à la suite de la publication des études de l'IRSN et qu'un travail allait être mené sur ces aspects. Concernant la démarche commune de sensibilisation des acteurs locaux à l'aide de l'outil OPAL, il a été évoqué les perspectives de sa mise à disposition à de nouvelles CLI souhaitant l'utiliser à partir de l'été 2014.

IV - État des lieux des initiatives de préparation et de gestion post-accidentelle nucléaire en Europe et au Japon, synthèse des présentations

A- Les démarches post-accidentelles au Japon et en Europe

L'initiative de dialogue de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) sur les conséquences de l'accident de Fukushima Ohtsura Niwa, Membre de la Commission Principale de la CIPR

Ohtsura Niwa a présenté des éléments de réflexion sur l'initiative de dialogue de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) sur les conséquences de l'accident de Fukushima. Il a commencé par exposer quelques considérations générales relatives à la radioprotection autour de questions visant à définir ce qu'est la radioprotection, quel est le public visé et comment la mettre en œuvre. Il a rappelé à ce titre que les effets négatifs des radiations n'étaient pas uniquement sanitaires mais comportaient également des conséquences sociétales. Il est ensuite revenu sur le déroulement de l'accident de Fukushima survenu le 11 mars 2011, en soulignant notamment que la catastrophe aurait pu être plus grande encore (d'autres réacteurs auraient pu être concernés). Il a ensuite abordé la question des territoires contaminés et des mesures de protection adoptées et de leurs impacts. En premier lieu, il a traité la question de l'évacuation des populations (évaluation de la baisse du niveau de la dose des personnes évacuées) ainsi que la problématique des coûts élevés (économiques et humains) qu'elle engendre. Il a ensuite évoqué la question des réglementations relatives aux produits alimentaires et des contrôles de la contamination de ces produits qui ont été mis en œuvre mais qui ont été confrontés à la question de la confiance des populations. Il a également exposé les enjeux des mesures de décontamination et la problématique des coûts exorbitants relatifs à cette dernière. Enfin, il est revenu sur les enjeux et le besoin de dialogue avec les populations des territoires contaminés qui ont conduit la CIPR à mettre en œuvre depuis novembre 2011 une démarche de dialogue avec les acteurs concernés qui a permis l'organisation de six séminaires réunissant les populations locales, des représentants associatifs, des professionnels et des représentants des autorités.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

Les démarches de préparation post-accidentelle en Espagne Eduardo Gallego, Université Polytechnique de Madrid – téléconférence

Eduardo Gallego a commencé sa présentation sur les démarches de préparation post-accidentelle en Espagne en rappelant la mise en œuvre du système d'aide à la décision MOIRA relatif aux questions de contamination à long terme des plans d'eau, qui a été développé dans le cadre des 4^{ème} et 5^{ème} programmes cadres européens de recherche et développement (FP4 et FP5). Il a également détaillé la mise en œuvre du projet de recherche européen EURANOS développé dans le cadre du sixième programme cadre (FP6), qui a notamment permis de tester MOIRA dans le cadre d'un exercice de crise en Espagne en 2007. Il est ainsi revenu sur le contexte et les objectifs de cet exercice dont le but principal était de favoriser la communication et l'interaction entre les différents organismes impliqués dans la prise de décision en cas de contamination radioactive des plans d'eau ou des bassins versants. L'exercice a été mis en œuvre au sein du Centre d'urgence (SALEM) du Conseil National de Sécurité et un groupe international d'observateurs partenaires du projet EURANOS a pu y assister. Eduardo Gallego a ensuite exposé les détails du scénario retenu pour l'exercice (accident sévère de niveau 2) et a présenté les enseignements retirés de cet exercice, au regard notamment de l'évaluation du système MOIRA. Cet exercice a notamment révélé la nécessité d'une meilleure interface et d'une meilleure

compréhension entre les acteurs tout en permettant à tous les participants d'avoir une connaissance plus détaillée de leurs compétences et capacités respectives. Il a également permis de sensibiliser les parties prenantes et d'accroître leurs connaissances respectives, et de préparer des plans en vue de la mise en œuvre de certaines contre-mesures. Il a enfin permis d'identifier des éléments de réflexion en vue de futures collaborations.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

Coopération locale-nationale dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de post-urgence radiologiques en Norvège
Astrid Liland, Norwegian Radiation Protection Authority (NRPA)

Astrid Liland a commencé sa présentation des démarches d'urgence et de réhabilitation initiées dans le contexte norvégien en rappelant que la Norvège était un pays ne disposant pas d'énergie nucléaire mais uniquement de petits réacteurs nucléaires de recherche, mais qui a subi les conséquences des retombées de l'accident de Tchernobyl en 1986. Le pays a donc dû mettre en place un système de gestion après l'accident qui est toujours opérationnel, et dans lequel l'autorité de radioprotection NRPA est fortement impliquée. Astrid Liland est revenue ensuite sur la gestion post-Tchernobyl en Norvège, sur les contre-mesures mises en œuvre (mesures de la dose sur les élevages, abattage des moutons et des rennes, etc.), ainsi que sur les conséquences sociétales relatives à ces mesures pour les populations locales et notamment pour la population Sami, dans la culture de laquelle le renne occupe une grande place. Elle a présenté l'évolution dans le temps des différents rapports publics sur ces questions et de l'organisation nationale de la gestion de l'urgence et des défis sur le long terme relatifs à la résilience des territoires. Elle a ainsi détaillé la mise en œuvre concrète en Norvège du projet EURANOS visant à impliquer les populations locales dans la gestion de ces questions, les recommandations émises par les parties prenantes à l'issue des consultations et les réflexions sur les suites à donner à cette consultation. Elle a également détaillé dans le cadre de la participation au projet de recherche NERIS-TP la mise en œuvre de forums locaux-nationaux visant à l'amélioration des capacités de réponse et à une meilleure coordination locale/nationale. Elle a terminé sa présentation en dégagant les principaux enseignements à retenir :

- il est important de conserver et de transmettre des connaissances sur la préparation aux situations de post-accident nucléaire ;
- pour renforcer la résilience des pays, tous les niveaux et secteurs doivent être impliqués ;
- les autorités de radioprotection peuvent jouer un rôle important dans l'éducation, les exercices et la facilitation de séminaires ;
- les projets de recherche peuvent contribuer, mais doivent travailler en ligne avec les plans nationaux (en particulier dans les petits pays) ;
- il est difficile de conserver l'intérêt des acteurs locaux dans le temps mais il est essentiel de construire une co-expertise avec les personnes des territoires concernés par ces questions.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

B- Démarches européennes de recherche et d'expérimentation en matière de préparation à des situations post-accidentelles nucléaires

Présentation de la plateforme européenne NERIS Thierry Schneider, Président de NERIS

Thierry Schneider a commencé sa présentation de la plateforme européenne NERIS en rappelant que le réseau de recherche européen NERIS s'est constitué en 2010 avec pour mission de favoriser la coopération au niveau européen sur les thématiques de la préparation aux situations d'urgence et post-accidentelles nucléaires et radiologiques. Il en a ensuite détaillé la structure actuelle : 49 membres avec deux niveaux de membres (20 « supporting organisations » et 29 membres du réseau) et un statut légal d'association loi 1901 depuis le 28 août 2012. Il a précisé ensuite la liste des membres français ainsi que l'organisation de NERIS: un Conseil d'administration (« Management Board ») de 10 membres dont il assure la présidence, un Comité Recherche et Développement présidé par Frank Hardeman (SCK•CEN) pour discuter des orientations de recherche et 3 Groupes de Travail (GT) : un GT « *Mises en œuvre des recommandations de la CIPR dans les outils d'aide à la décision et les procédures pour la gestion des situations accidentelles et post-accidentelles* » (Présidé par Wolfgang Raskob, de l'Institut de technologies de Karlsruhe – KIT), un GT « *Outils et processus pour la préparation aux situations accidentelles et post-accidentelles au niveau local* » (Présidé par Deborah Oughton, chercheuse à l'Université Norvégienne des Sciences de la Vie – UMB), un GT « *Gestion des produits contaminés* » (Présidé par Sylvie Charron, de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire français – IRSN). Il a ensuite exposé les travaux de ces trois groupes de travail et a présenté les deux groupes d'utilisateurs liés à EURANOS (le « Handbook users group » et le « RODOS users group ») et les cours proposés par les membres de NERIS sur la gestion post-accidentelle. Enfin, il a mentionné l'existence de la newsletter et du site web de NERIS ainsi que les liens que le réseau entretient avec les autres projets de recherche européens (NERIS-TP, PREPARE), avec d'autres organisations européennes et internationales (HERCA, ALLIANCE, CRPPH de l'AEN, CIPR, AIEA). Il a conclu sa présentation en mentionnant que NERIS est impliqué dans les discussions en cours concernant l'évolution possible de la gestion de la recherche européenne dans le domaine de la radioprotection.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

Vue d'ensemble des projets de recherche NERIS-TP et PREPARE Wolfgang Raskob, coordinateur du projet NERIS-TP

Wolfgang Raskob a commencé sa présentation de deux projets de recherche européens portant sur les enjeux relatifs à la préparation aux situations d'urgence et à la gestion post-accidentelle en rappelant que le projet NERIS-TP, impliquant 19 organisations et visant à la mise en place d'une plateforme de recherche européenne autoportante sur ces questions, avait été initié en février 2011 et s'achevait par un séminaire final à Oslo en janvier 2014 et que le projet PREPARE, impliquant 45 organisations et visant à l'étude d'outils intégrés innovants et de plateformes sur ces questions, avait débuté en février 2013 et s'achèverait en février 2016. Il est ensuite revenu sur l'histoire de ces deux projets en expliquant que le projet NERIS-TP était la continuation du projet européen EURANOS (2004-2009) et visait à combler les manques pointés par ce dernier et à promouvoir la plateforme de recherche NERIS, PREPARE se situant dans le prolongement du projet NERIS-TP, son programme de recherche se basant sur le retour d'expérience de Fukushima. Wolfgang Raskob a ensuite décrit les différents groupes de travail de ces deux projets de recherche ainsi que leurs objectifs, a présenté les résultats du groupe de travail ICRP de NERIS-TP dont certaines recommandations relatives aux contre-mesures vont être inscrites dans la réglementation européenne et a présenté les travaux en cours dans le cadre de PREPARE.

L'intégralité de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

PREPARE - WP 3
« Gestion des produits contaminés »
Sylvie Charron, IRSN coordinateur du WP3

Sylvie Charron a commencé sa présentation du Groupe de Travail n°3 du projet PREPARE (WP3) en détaillant les objectifs : coordonner une réflexion sur la gestion des bien contaminés (alimentation, biens de consommation, etc.) suite à un accident nucléaire en prenant en compte les points de vue et les attentes de l'ensemble des acteurs du domaine ainsi que les enseignements tirés des accidents passés. Il s'agit au final de contribuer au développement de stratégies, pratiques et outils de gestion post accidentelle, aux plans national et local. Elle a ensuite précisé que le WP3 impliquait 6 organismes de recherche et 8 organismes d'expertise originaires de 11 pays européens avec des panels de parties prenantes mis en place dans 10 pays selon une méthodologie commune (cohérence entre les pays) mais avec une déclinaison spécifique selon les pays impliqués. Différentes thématiques sont susceptibles d'être abordées lors des réunions de panels (accident sur le territoire ou à l'étranger, situations d'urgence ou long terme, niveaux de référence, dilution, stratégies de zonage, solidarité vis-à-vis des territoires non affectés, rôle du marché économique, notion d'image des produits...). Concernant les panels français, elle a précisé qu'ils se focalisaient sur la problématique des produits alimentaires en se divisant en deux types de panels : un panel rassemblant des producteurs et distributeurs de différentes filières et un panel constitué de consommateurs au sens large (association de consommateurs, associations de protection de l'environnement, CLI, etc.). Elle a en outre mentionné l'existence d'un groupe miroir visant à établir un dialogue sur ce sujet avec les différents organismes français concernés par ce sujet (IRSN, CEPN, ASN, SFOH, Ministère de l'Agriculture, ANSES, INRA, Conseil National de l'Alimentation, Douanes, etc.). Elle a enfin précisé le calendrier de ce groupe de travail et des différents panels en mentionnant notamment la tenue d'une réunion à l'automne 2014 pour confronter les points de vue des deux panels, le séminaire final international du WP3 étant programmé pour le second semestre 2015.

L'intégralité de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

PREPARE - WP 6
« Information et participation du public »
Gilles Hériard Dubreuil MUTADIS, coordinateur du WP6

Gilles Hériard-Dubreuil a présenté les travaux du module de travail n°6 (Work package 6 – WP6) du projet de recherche PREPARE, qui implique 11 organisations originaires de 7 pays européens. Les objectifs généraux du WP6 sont les suivants : investiguer les conditions et les moyens pour mettre à la disposition du public en temps voulu et selon ses besoins une information fiable, pertinente et digne de confiance dans le cadre de situation d'urgence nucléaire et des contextes de post-urgence, prendre en considération la complexité et la dimension dynamique des flux d'informations, s'appuyer sur l'analyse empirique de la dynamique de l'information relative à l'expérience de Fukushima (au Japon et en Europe), mais également sur d'autres expériences disponibles dans l'UE. Gilles Hériard Dubreuil est ensuite revenu sur l'éclairage que la Convention d'Aarhus pouvait apporter à ces questions dans la mesure où elle pose les cadres des conditions de l'accès à l'information des citoyens en matière de politique environnementale (notamment son article 5.1.c) et ce qu'il faut entendre par information pertinente. Il a détaillé ensuite l'hypothèse du WP6 postulant que dans une situation post-accidentelle, la pluralité des acteurs, les flux d'information, les experts, sont autant de ressources pour traiter la complexité et reconstruire de nouveaux systèmes de confiance grâce à des chemins émergents et de nouvelles procédures, ainsi que pour faciliter l'émergence d'une situation où les gens peuvent se faire leur propre opinion de manière robuste. Il a mentionné que le WP6 analysait les flux d'informations issues des échanges entre trois sphères spécifiques : les autorités publiques, les médias traditionnels et sociaux et les communautés locales. Il est revenu sur les défis soulevés par l'expérience de Fukushima en la matière notamment en ce qui concerne le rôle des nouveaux médias sociaux et le « crowd sourcing ». Il a finalement détaillé les 4 tâches du module de travail : interactions des réseaux

d'expertise dans le domaine de l'urgence et du post-urgence, information et participation des populations concernées, évaluation et amélioration de la communication globale dans le domaine de l'urgence nucléaire/radiologique, coordination et intégration des trois autres tâches.

L'intégralité de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

**La table ronde européenne ACN sur
“La mise en oeuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte
d'un accident nucléaire aux conséquences durables – nouveaux défis après Fukushima“,
Stéphane Baudé, MUTADIS**

Stéphane Baudé a présenté les enseignements tirés de la tenue de la troisième table ronde européenne Aarhus Convention and Nuclear (ACN) sur la « mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte d'un accident nucléaire aux conséquences durables- nous défis après Fukushima » qui s'est tenue à Luxembourg les 15 et 16 février 2012. Il a commencé par rappeler les trois piliers de la Convention d'Aarhus signée en 1998 par l'Union Européenne et ses Etats membres (accès à l'information, participation du public à la prise de décision et accès à la justice en matière de politique environnementale) ainsi que l'historique du processus ACN ayant ouvert un espace de dialogue européen entre les différentes parties prenantes depuis septembre 2009 à l'initiative de l'ANCCLI et de la Commission Européenne. Stéphane Baudé a ensuite présenté les enseignements tirés des échanges selon deux axes. Le premier axe concernait les enjeux de l'information et de la participation du public en situation d'urgence nucléaire : les nouveaux défis posés par Fukushima dans le cadre de la phase d'urgence, la question de la production d'information spontanée et non centralisée, les enjeux du partage et du croisement de multiples sources d'information et d'expertise qui se nourrissent entre elles, les leçons à retirer en matière d'accès à l'information dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence. Le second axe concernait l'information et la participation du public dans la gestion post-accidentelle : les défis posés par la gestion post-accidentelle, l'évaluation et la mesure de la contamination de l'environnement et des produits alimentaires, les enjeux posés par la gestion long-terme (illustrés au travers des études de cas biélorusses et norvégiennes), les enjeux de la préparation à la gestion post-accidentelle. Stéphane Baudé a finalement exposé les points-clés à retenir en guise de conclusions : la complexité d'une situation issue d'un incident/accident nucléaire se développe très rapidement notamment dans la phase d'urgence ; les personnes concernées doivent pouvoir accéder aux informations dont ils ont besoin pour prendre leurs décisions et ces informations sont d'une nature différentes de celles nécessaires aux décideurs ; il a été constaté en situation d'urgence à Fukushima un développement parallèle de l'information à partir de 3 types de sources: sources officielles et nationales, informations provenant d'autres experts (experts institutionnels étrangers et experts non-institutionnels) et informations issues des citoyens. Il existe un besoin d'outils de médiation technique pour partager, compiler, articuler entre elles les informations sur la situation locale issues de ces trois sources et les diffuser. La réponse au post-accidentel notamment sur le long terme est le résultat des actions de tous les acteurs concernés, la question de la participation du public n'est donc pas limitée à la participation aux décisions publiques, il s'agit plutôt d'une question de processus et de méthodes pour permettre à tous les acteurs d'aborder la complexité, d'évaluer la situation et d'élaborer ensemble des stratégies.

L'ensemble de la présentation est disponible sur le site de l'ANCCLI (référence en annexe).

V- Eléments de conclusions des travaux

A- Introduction aux groupes de travail : quels critères pour décrire, évaluer et comparer les démarches de préparation post-accidentelles en Europe ?

Stéphane Baudé, MUTADIS, NERIS TP

Stéphane Baudé a introduit les travaux en groupes par une présentation de la grille de critères élaborée par le projet de recherche européen NERIS-TP pour décrire, évaluer et comparer des processus de préparation à une situation de post-accident menés dans un contexte national dans différents pays en Europe (France, Espagne, Slovaquie, Norvège). Pour ce qui concerne la description des processus de préparation post-accidentels, la grille proposée aborde quatre grands thèmes :

- Le contexte historique (existence ou non d'une situation de contamination radioactive dans le passé dans le pays considéré, activités nucléaires existantes dans le pays, etc.), juridique et réglementaire de la préparation au post-accident et les origines du processus de préparation considéré
- La caractérisation du processus (problématiques, dimensions, échelles de temps et d'espace prises en compte)
- La description du processus (objectifs, niveaux territoriaux impliqués – du local à l'international, caractère ponctuel ou permanent du processus de préparation considéré, acteurs et leurs motivations, ...)
- Les méthodes, ressources, outils et expertise mobilisés (outils de simulation, de facilitation du dialogue, capacités de médiation, ressources humaines et financières mobilisées, accès des acteurs à l'expertise, ...)

Pour ce qui est de l'évaluation de processus de préparation post-accidentels, la grille proposée est développée selon deux thèmes principaux :

- Les résultats du processus : résultats obtenus, processus d'évaluation, évolutions possibles de la compréhension qu'ont les acteurs des problématiques post-accidentelles, évolution des rôles et relations entre les acteurs, synergies entre dimensions territoriales et nationale, évolution du cadrage des problématiques post-accidentelles, modifications du cadre institutionnel, juridique et réglementaire, ...
- La durabilité et la résilience : le processus permet-il d'améliorer les capacités de résilience du pays face à une situation post-accidentelle ? Le processus et la préparation qui en résultent sont-ils durables ? Les acteurs ont-ils développé une compréhension vision commune de ce qui constitue une préparation post-accidentelle durable ? Quel est le territoire sur lequel les acteurs – notamment locaux – se sont préparés (un nombre limité de territoires pilotes ? l'ensemble du pays ?) Es acteurs ayant participé au processus désirent-ils aller plus loin ? Quelles sont les étapes futures envisagées ?

Suite à la présentation de cette grille de critères, il a été demandé aux groupes de travail de répondre aux questions suivantes :

- Ces critères vous paraissent-ils pertinents pour décrire et mettre en regard les différents processus de préparation post-accidentelle?
- A la lumière de la deuxième série de critères, en quoi les différents processus français, européens et japonais présentés ont-ils permis :
 - Une évolution durable du jeu d'acteurs, de la façon de poser les problèmes, du cadre institutionnel et juridique ?

- Le démarrage ou le renforcement d'une dynamique propre des territoires susceptibles de se maintenir au cours du temps ? Le renforcement de la résilience de territoires ?
- Quelles sont les principales leçons que vous tirez des différentes présentations ?

B- Synthèse des 3 groupes de travail

Compte-rendu de l'atelier 1 : Rapporteurs : Anita Villers et Michel Demet

Les discussions du groupe de travail ont tout d'abord porté sur la façon de favoriser la coordination entre le niveau national et les territoires. La montée en puissance de ces derniers, ne pourra se faire qu'en s'appuyant notamment sur la doctrine CODIRPA et les travaux déjà réalisés : la réussite de la gestion post-accident nécessite la mise en œuvre de réflexions et l'élaboration d'un projet commun entre l'Etat et le territoire. Il a également été souligné le rôle majeur du maire sur le terrain, qui doit répondre en permanence à toutes les questions, appliquer les règlements et mettre en place les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). A ce propos, les discussions ont évoqué la nécessité de progresser sur les questions du manque de moyens financiers et de personnel dédié à la préparation de ces PCS pour les petites communes. A été évoqué aussi le rôle potentiel à jouer dans ce cas par les intercommunalités, ce qui conduit à la question de savoir comment répartir des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs locaux. Les discussions ont également abordé la question de l'organisation de l'information et des difficultés à impliquer les citoyens sur ces questions face à un afflux massif d'informations complexes et à la tentation forte qui existe pour ces derniers de se reposer sur les experts pour traiter des questions qui ne leur semblent pas à leur portée ou sur lesquelles ils « n'auraient » pas d'influence légitime. Certains participants ont également abordé la question de la confiance et de la difficulté de la reconstruire après un accident. Par exemple, en tant que consommateur, il est difficile aujourd'hui de consommer un poisson venant de Fukushima. Dans ce cadre, il a été évoqué l'idée de faire intervenir dans les commissions des personnes hors-système nucléaire, et de les intégrer dans les préparations des plans notamment, dans le but de changer les perceptions négatives et d'atténuer les suspicions des populations et de certaines associations environnementales. Le groupe de travail a enfin réfléchi aux dynamiques à mettre en place dès maintenant, après le séminaire. Tout d'abord, il a été souligné la nécessité de continuer à travailler sur la démarche CODIRPA et tout particulièrement son volet d'implication des territoires régionaux. Il a été fait mention de l'importance de diffuser sur l'ensemble des territoires proches de centrales nucléaires l'outil OPAL, outil concret et très adapté pour s'adresser aux acteurs locaux. Le groupe de travail a également souligné la nécessité de continuer les travaux déjà amorcés et de mettre davantage en place des exercices « accidents » nucléaires, ce type d'exercice permettant aux acteurs concernés de mieux se connaître et d'apprendre à agir ensemble. Le groupe de travail a enfin recommandé d'incorporer dans ces exercices de plus en plus de représentants de la société civile, futurs acteurs relais.

Compte-rendu du groupe de travail n°2 : Rapporteur Patrick Maupin, CLIN du Blayais

Les discussions du groupe de travail ont tout d'abord porté sur les moyens d'impliquer la société civile dans la mise en œuvre du processus de gestion post-accidentelle, étant entendu que l'établissement d'une doctrine préétablie et définie par l'État, même avec la meilleure volonté du monde, n'est pas opératoire, ce qui a pu être illustré par la présentation des exemples étrangers comme l'accident de Fukushima. Par conséquent, certains participants ont souligné que, même si au niveau national existe une doctrine impliquant une déclinaison locale, il faut créer les conditions de la mise en œuvre concrète d'un projet commun de territoire, ce qui signifie une liaison forte entre les acteurs au niveau local et des échanges qui permettent une implication de la société civile. Un second point a été abordé concernant la gestion de la transition. La discussion a tourné autour de la question des autorités responsables de la mise en œuvre de la transition nécessaire après la gestion de crise. Les participants se sont également interrogés sur les moyens qui seraient alloués à cette transition, étant entendu qu'il s'agit d'une période essentielle dont la durée ne peut pas être fixée de manière normative et du fait des acteurs concernés au plan local par cette transition et par son importance dans leur vie quotidienne. Il a

enfin été souligné par certains des participants qu' « on ne gérait pas une crise, mais qu'on devait tenter de s'y préparer ».

Compte-rendu pour le groupe de travail n°3 : Rapporteur : Yves Lheureux, ANCCLI

Les discussions du groupe de travail ont porté sur les points forts à retenir dans les processus de préparation ou de gestion d'une situation post-accidentelle qui ont pu être présentés lors de l'atelier (au Japon, en Norvège, en Espagne et en France) et sur les aspects de ces processus qu'il faut encore renforcer selon l'avis des participants. Un premier élément est ressorti de la discussion : la notion de territoire et du rôle des acteurs locaux. Pour tous les participants de l'atelier, la préparation aux situations post-accidentelles ne s'effectue pas seulement au niveau national et il est capital d'intégrer l'ensemble des acteurs au niveau local et territorial ainsi que tous les producteurs d'information qui peuvent intervenir dans ces processus. Cette intégration accroît les chances d'obtenir des réponses favorables en situation réelle. Un second élément qui ressort de la discussion est le besoin de pragmatisme. Ce besoin repose tout d'abord sur des données simples et concrètes, compréhensibles par l'ensemble des acteurs. Il repose ensuite dans le fait d'intégrer aux réflexions sur la préparation post-accidentelle des préoccupations d'acteurs locaux comme les acteurs de la pêche par exemple, qui peuvent avoir des rôles concrets dans les situations post-accidentelles et auxquels on ne pense pas a priori dans les politiques publiques de réhabilitation et dans la politique post-accidentelle. La discussion a également abordé la question de l'expertise. Cette dernière est nécessaire et utile sur le terrain et plusieurs participants ont souligné l'importance d'effectuer le travail préparatoire (rédaction de fiches comme celles prévues dans le CODIRPA, etc.) non seulement au niveau national mais également en coopération avec les acteurs concernés, au niveau local. Les fiches préparatoires peuvent en effet évoluer d'un territoire à l'autre car les préoccupations des acteurs locaux ne sont pas les mêmes selon les configurations locales. Il a également été fait mention de l'importance d'avoir d'un langage et des outils compréhensibles par le grand public. En situation post-accidentelle, les populations ont besoin de messages simples. Il faut pouvoir expliquer, quand on présente le résultat de mesures aux citoyens, ce que représentent les valeurs et tenter de se mettre à la place des personnes qui ne connaissent pas le sujet. L'outil OPAL, mis en place par l'ANCCLI et l'IRSN pour sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux post-accidentels, a ainsi été cité plusieurs fois comme un bon outil de préparation, d'éducation et de compréhension des enjeux pour un territoire donné. Il a donc été conclu que c'était un outil à développer pour sensibiliser des acteurs du territoire, certains participants ayant souligné que la sensibilisation du grand public (60 millions de personnes) n'était pas évidente et que l'existence d'outil comme OPAL pouvait permettre de s'appuyer sur les acteurs locaux pour faciliter ce travail de sensibilisation. Sur cette question de la sensibilisation, il a également été discuté de l'importance de prendre en considération non seulement les habitants des zones à évacuer mais également ceux résidant dans des zones voisines et qui devront rester sur place, et auprès de qui il faudra aussi être précis en terme d'information, afin d'éviter des départs spontanés gênant l'évacuation des populations des zones contaminées. Concernant les moyens locaux disponibles pour la préparation aux situations post-accidentelles, il a été mentionné que de nombreuses zones rurales manquent de moyens de communication pour une bonne circulation de l'information et les CLI ont été citées comme pouvant constituer des relais d'informations importants vis-à-vis de la population.

C- Table ronde finale

Présidée par Jacques Maugein, la table ronde finale a constitué la phase conclusive des travaux de l'atelier. Jean-Pierre Charre du groupe permanent post-accident de l'ANCCLI, Florion Guillaud de l'ANCCLI, Michaël Petitfrère de l'ASN et François Rollinger de l'IRSN ont été invités à présenter les éléments de synthèse finale et à indiquer les quelques points qu'ils renaient en guise d'éléments de conclusion de ces travaux.

Jean-Pierre Charre: Pratiquant la démarche française post-accidentelle au sein du GPPA de

l'ANCCLI et au niveau du CODIRPA, ce sont donc principalement les présentations des expériences étrangères, et particulièrement les retours d'expériences norvégiens et japonais – le retour d'expériences espagnol ressemblant un peu à la démarche française – qui m'ont le plus interpellé. Le retour d'expérience de territoires confrontés au traitement d'un problème de contamination et à la recherche de solutions concrètes, est en effet très intéressant. Cela permet d'affiner notamment les démarches entreprises au sein de l'ANCCLI et du CODIRPA puisque cela nous évite de suivre des pistes sans issues et d'élaborer des processus intégrant ces expériences. Nous prenons tous conscience que le post-accidentel n'obéit pas à des règles rationnelles. Ce que l'on prévoit ne se produira vraisemblablement pas et l'on se retrouvera avec des situations inédites et non normalisées. C'est valable pour la crise et également pour l'après-crise. Les retours d'expériences permettent toutefois d'éviter à l'avenir de grosses erreurs d'appréciation et esquissent également des conduites à tenir. Ce que j'ai retenu, c'est qu'il n'y a pas de solutions miracles pour impliquer les territoires. Dans le cas contraire, elles seraient appliquées immédiatement. Il faut donc expliquer, réexpliquer, motiver, travailler sans discontinuer pour que les territoires prennent conscience que la possibilité d'un accident existe et qu'il faut s'y préparer dans la mesure du possible. Au GPPA de l'ANCCLI, nous allons continuer à travailler sur la façon de mobiliser les territoires, de trouver des éléments de langage appropriés et compréhensibles pour informer et faire participer la population, de traduire le langage des experts qui demeure indispensable en langage facilement accessible pour les acteurs de terrain, afin de disposer de la bonne information en situation de crise et de post-accident et d'acquérir les bons gestes, etc.

Florian Guillaud: La nécessité que la société civile se préoccupe de questions de sûreté, intervienne et soit tenue informée constamment est aujourd'hui intégrée dans les mœurs, mais cela n'était pas le cas il y a encore une quinzaine d'années. En mai 2011, lors d'une intervention à Prague, j'avais affirmé au public présent, composé pour l'essentiel de représentants d'entreprises, qu'en cas d'accidents, les autorités locales et les territoires seront au premier rang avant tous les autres acteurs : le Préfet, les dispositifs départementaux, régionaux, nationaux ou même internationaux. Autrement dit, quoiqu'on puisse décider, il faut prendre en compte le niveau local car c'est le premier qui est confronté à l'événement et qui sera confronté ensuite aux solutions à mettre en place. Je suis heureux de constater qu'au cours de ces deux jours d'atelier, nous avons largement débattu de la place du local dans les dispositifs post-accidentels. L'ANCCLI a commencé par se préoccuper à mettre en place des CLI, à discuter avec les autorités françaises. Elle est ensuite passée à un second stade en promouvant, avec la Commission Européenne, les ateliers ACN et les applications concrètes de la Convention d'Aarhus dans le domaine du nucléaire. Au départ, le monde du nucléaire n'était pas familier avec les notions de transparence vis-à-vis du public. Maintenant, cela entre dans les mœurs. L'ANCCLI poursuivra son action européenne puisqu'elle participera à une structure européenne (Nuclear Transparency Watch) car, si un incident reste local ou/et national, un accident n'est jamais national mais toujours international. Enfin, je terminerai en précisant que le risque zéro n'existe pas dans une société industrielle mais qu'en matière de nucléaire, l'accident majeur est INACCEPTABLE.

Michaël Petitfrère : Je vais essayer de résumer en quelques points les discussions des deux jours, en soulignant tout d'abord l'importance de ce type d'initiative. Je tiens pour cela à remercier les organisateurs de nous avoir invité à venir présenter et à discuter autour de la doctrine CODIRPA. Je vous ai présenté hier le document que nous avons mis cinq ans à établir, qui a demandé beaucoup de travail mais qui nécessite aujourd'hui d'être accompagné dans les territoires pour qu'il soit connu et discuté par l'ensemble des acteurs qui peuvent être mobilisés dans ce type de situations. C'est également important que l'on puisse aujourd'hui en débattre avec vous dans le cadre de cet atelier. Le second point que je voudrais souligner, c'est l'importance du partage. Il a été discuté des expériences locales et nationales françaises mais nous avons pu constater la pertinence d'aller voir tout ce qui se passait dans nos pays voisins et au-delà de tirer un retour d'expérience de l'accident de Fukushima et de ce qui a pu se passer en Norvège ou encore en Biélorussie. C'est important que l'on puisse partager ensemble et que l'on puisse au niveau français s'en nourrir et en tirer le maximum de retour d'expérience pour nos travaux et réflexions. Pour aborder la question de la suite au niveau de l'ASN et du CODIRPA, l'autorité de sûreté nucléaire a bien noté tout l'enjeu lié à la déclinaison territoriale de la doctrine post-accidentelle et le CODIRPA s'est fixé deux objectifs pour l'avenir. Le premier, c'est

de tester la robustesse de la doctrine sur d'autres types d'accidents et notamment sur un accident majeur. Le second objectif concerne la déclinaison territoriale. L'ASN et le CODIRPA se sont saisis de cette question pour aller voir comment on décline de manière opérationnelle et avec l'ensemble des acteurs les éléments de doctrine. Un groupe de travail s'est d'ailleurs mis en place, comme cela a déjà évoqué lors de nos discussions. Je rebondirai enfin sur la question des éléments ou fiches pédagogiques. C'est une question qui a émergé dans le groupe et sur laquelle on va essayer de travailler. Nous avons choisi de travailler sur le sujet sanitaire et il a bien été intégré l'importance de ne pas effectuer ce travail uniquement au niveau national, entre experts du domaine, mais bien d'essayer d'impliquer des acteurs de terrain autour de cette question. Je pense que nous serons certainement amenés à revenir vers vous dans le futur pour vous présenter ce travail et pouvoir en discuter et le partager. Je terminerai enfin par un petit point concernant une future réunion de ce type. Il était important que l'on puisse vous présenter d'un point de vue institutionnel au cours de ces deux jours les questions sur lesquelles nous avons pu travailler. Mais je noterai en point d'amélioration qu'il serait bon de laisser davantage de temps de parole à la salle. Il est important de pouvoir présenter les choses mais il faut laisser beaucoup plus de place aux débats, laisser les participants s'exprimer et dialoguer autour des éléments présentés. La parole a beaucoup été donnée aux intervenants mais cela aurait été intéressant qu'il y ait plus d'interactions avec la salle, notamment dans l'objectif de nourrir nos travaux.

François Rollinger, IRSN : Je ne prétendrai pas résumer ou synthétiser tout ce qui s'est dit. Je vais simplement vous faire part de ce que je retiens des échanges de ces deux jours, en tant qu'IRSN, c'est à dire en tant qu'expert public. Tout d'abord, les témoignages des situations existantes attestent du fait que fondamentalement le post-accidentel nucléaire n'est pas une question technique. Ce n'est pas tellement un besoin d'associer des citoyens ou la société à une question technique de radioprotection, mais c'est plutôt l'inverse. Il s'agit d'inclure la question de la radioprotection dans l'ensemble des préoccupations des citoyens. Quand un accident survient, il a pour conséquence une déstructuration de la vie collective et individuelle sur les territoires concernés. Cette déstructuration est notamment causée par des questions de radioprotection mais ce n'est qu'une des dimensions d'une crise qui est plus globale. Le deuxième constat est qu'il est extrêmement difficile de mobiliser, en l'absence de crise effective, sur des questions hypothétiques, des acteurs locaux qui ont de nombreuses autres préoccupations. Cette difficulté est renforcée dans le contexte actuel de crise économique. A l'inverse, l'aspect positif qui me rend très optimiste, c'est que l'on constate, en Norvège comme au Japon, que des personnes qui n'avaient jamais entendu parler de becquerel, de sievert, de contamination ou de radioactivité, se mobilisent relativement vite en situation de crise : des groupes se constituent, la société s'organise pour se construire des repères ainsi que sa propre expertise. Même en partant de rien, il existe une vraie capacité de nos sociétés développées à s'organiser et je suis très impressionné à titre personnel par ce qui s'est passé au Japon en six mois/un an. Mais il est possible d'économiser beaucoup de désarroi, de souffrances et de désorganisation si l'on se prépare. Je ne crois pas que l'on puisse diffuser largement à froid une culture de radioprotection pratique, qui ferait que tous les citoyens, partout sur l'ensemble du territoire, sachent ce qu'ils doivent faire par rapport aux questions sanitaires. L'enjeu malgré tout est de savoir comment se préparer à travailler ensemble si un jour un accident plus ou moins grave survient avec une situation où des territoires seraient contaminés. Comment se préparer à instruire ensemble les questions que se pose la société à tous les niveaux (dans une famille, à l'école, dans la commune, mais aussi au niveau national) ? Comment se préparer en mobilisant des acteurs locaux et en travaillant avec eux ? Un élément de réponse a déjà été évoqué : si les acteurs concernés se connaissent, s'ils ont déjà travaillé ensemble lors des exercices, il est beaucoup plus aisé de réagir de manière coordonnée en situation réelle. La question se pose aussi pour les experts. Comment nous préparer à être dans une posture où nous sommes, nous experts de radioprotection, au service de la population et à l'intérieur d'une question à traiter beaucoup plus vaste ? Comment se mettre au service de l'instruction par les citoyens des questions qu'ils se posent ? C'est un apprentissage qui sort du cadre classique de formation des experts. Comment l'IRSN tente d'agir en ce sens avec d'autres ? La dimension européenne est un premier élément de réponse, parce qu'il est extrêmement intéressant d'apprendre des expériences d'autres contextes, de mettre en perspective nos dispositifs sur de tels sujets. Mais également parce que l'Europe est aujourd'hui le niveau de décision pour certaines de ces questions (comme la fixation de certaines normes par

exemple). C'est également l'enjeu de programme de recherche comme PREPARE, etc. Des éléments de réponse existent également au niveau national. L'IRSN participe bien sûr aux travaux CODIRPA animé par l'ASN mais travaille également avec l'ANCCLI pour construire un cadre et mettre à disposition un outil (OPAL) dont l'objectif est une utilisation au niveau local afin d'essayer de mobiliser les acteurs locaux et que ceux-ci puissent s'intéresser à ces questions de post-accident, se saisir des enjeux et des effets concrets dans leurs territoires. Et cela signifie également que l'IRSN apprenne des acteurs locaux les enjeux qu'ils considèrent comme les plus importants et qui ne sont pas identiques selon les territoires concernés. L'enjeu est de pouvoir instruire tous ensemble ces questions.

Jacques Maugein : Nous sommes arrivés au terme de ces deux journées de travaux sur les démarches de préparation post-accidentelles. Je remercie tous les intervenants pour les présentations enrichissantes qui nous ont été faites durant ces deux journées ainsi que tous les participants dans la salle pour leur assiduité et leur contribution aux discussions en séance plénière et au sein des groupes de travail. Je remercie également l'ensemble des personnes ayant contribué à l'organisation de cet atelier, l'ANCCLI, le groupe de recherche NERIS et le groupe de recherche Mutadis ainsi que Xavier Paulmaz sous la responsabilité duquel l'organisation matérielle de ces deux journées a été placée en ce qui concerne le Conseil Général de Gironde. Les résultats de ces travaux resteront encore longtemps dans les esprits sur le plan local puisque nous avons l'intention d'en reparler au sein de la CLIN du Blayais et je remercie enfin à cette occasion l'ensemble des membres de la CLIN ayant participé à ces deux journées. Bon retour à tous.

ANNEXE 1- Référence des présentations

L'ensemble des présentations réalisées lors des deux journées de l'Atelier sont téléchargeables sur le site de l'ANCCLI à l'adresse suivante : <http://www.anccli.fr/Post-Accident/Bordeaux-CLIN-du-Blayais-12-13-septembre-2013-Atelier-NERIS-Post-Accident>

ANNEXE 2- Programme de l'atelier

Programme de l'atelier de Bordeaux

Première journée (après-midi du 12 septembre 2013)

13h30 Accueil des participants

14h00 Introduction

- La problématique de l'urgence et du post-urgence, à l'échelle d'une CLI (Jacques Maugein, Président de la CLIN du Blayais)
- La préparation accidentelle et post-accidentelle au sein de l'ANCCLI (Michel Demet, conseiller technique de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information - ANCCLI)
- Le programme de travail de l'atelier NERIS-Bordeaux (Gilles Hériard Dubreuil, MUTADIS, projet de recherche européen NERIS-TP)

Session 1 : État des lieux des initiatives territoriales et nationales dans le domaine post-accidentel nucléaire en France

14h30 Les initiatives à l'échelle territoriale

- Retour d'expérience de la CLIN sur l'exercice de crise nucléaire de novembre 2012 (Jacques Maugein, Président de la CLIN du Blayais, Françoise Hubert, CLIN du Blayais, Florion Guillaud, CLIN du Blayais, Jérôme Burckel, sous-préfet de Blaye, Jean-Michel Rigal, maire de Braud et Saint Louis)
- Les travaux du Groupe Permanent Post-Accident de l'ANCCLI (Jean-Pierre Charre, Président du Groupe Permanent Post-Accident de l'ANCCLI)
- Le projet OPAL, une coopération entre l'ANCCLI et l'IRSN, premiers enseignements (Véronique Leroyer, IRSN, Jean-Pierre Charre, Président du Groupe Permanent Post-Accident de l'ANCCLI)
- L'exercice de gestion post-accidentelle nucléaire de Cattenom (Michaël Petitfrère, ASN, Guy Stebens, Haut Commissariat à la Protection Nationale du Luxembourg, Jean-Claude Autret et Dominique Boutin - ANCCLI)

15h40 Le processus CODIRPA et ses déclinaisons territoriales

- La démarche CODIRPA et la poursuite des travaux (Michaël Petitfrère, ASN)
- La déclinaison territoriale de la doctrine post-accidentelle française (Catherine Guénon, DGSCGC)
- La déclinaison expérimentale du guide de sortie de la phase d'urgence dans le Haut-Rhin (Catherine Guénon, DGSCGC)
- L'intégration des problématiques post-accidentelles dans les Plans Communaux de Sauvegarde : l'expérience de Pays de Montbéliard Agglomération (Isabelle Nétillard, Pays de Montbéliard Agglomération, Sandra Biguenet, CEPN)

16h50 Discussion avec les participants :

- Quels critères pour décrire, évaluer et comparer les démarches de préparation post-accidentelles en Europe ? (Stéphane Baudé, MUTADIS, NERIS TP)
- Discussions en groupes de travail

18h30 Fin de la première journée de l'atelier

20h00 Cocktail dînatoire

Deuxième journée (13 septembre 2013)

Session 2 – Initiatives dans le domaine post-accident en Europe et au Japon

9h00 État des lieux au plan européen et international

- L'initiative de dialogue de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) sur les conséquences de l'accident de Fukushima (Ohtsura Niwa, Membre de la Commission Principale de la CIPR)
- Les démarches de préparation post-accidentelle en Espagne (Eduardo Gallego, Université Polytechnique de Madrid – téléconférence)
- Coopération locale-nationale dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de post-urgence radiologiques en Norvège, Astrid Liland, Norwegian Radiation Protection Authority (NRPA)

10h30 Groupes de travail (café dans les salles)

12h00 Rapport des groupes de travail, discussion (plénière)

13h00 Déjeuner (buffet)

Session 3 - Démarches européennes de recherche et d'expérimentation en matière de préparation à des situations post-accidentelles nucléaires

14h00

- Présentation de la plateforme européenne NERIS (Thierry Schneider, Président de NERIS)
- Les projets de recherche NERIS-TP et PREPARE (Wolfgang Raskob – coordinateur du projet NERIS-TP, Sylvie Charron IRSN (coordinateur du WP3 sur la gestion des produits contaminés), Gilles Hériard Dubreuil MUTADIS, (coordinateur du WP6 sur l'information des populations)
- La table ronde européenne ACN sur "La mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte d'un accident nucléaire aux conséquences durables – nouveaux défis après Fukushima", Stéphane Baudé, MUTADIS

15h30 Table ronde finale (CLIN du Blayais, ANCCLI, GPPA, ASN, IRSN, DGSCGC, HCTISN – à confirmer)

16h30 Fin de l'atelier

Annexe 3- La problématique post-accidentelle en France et en Europe

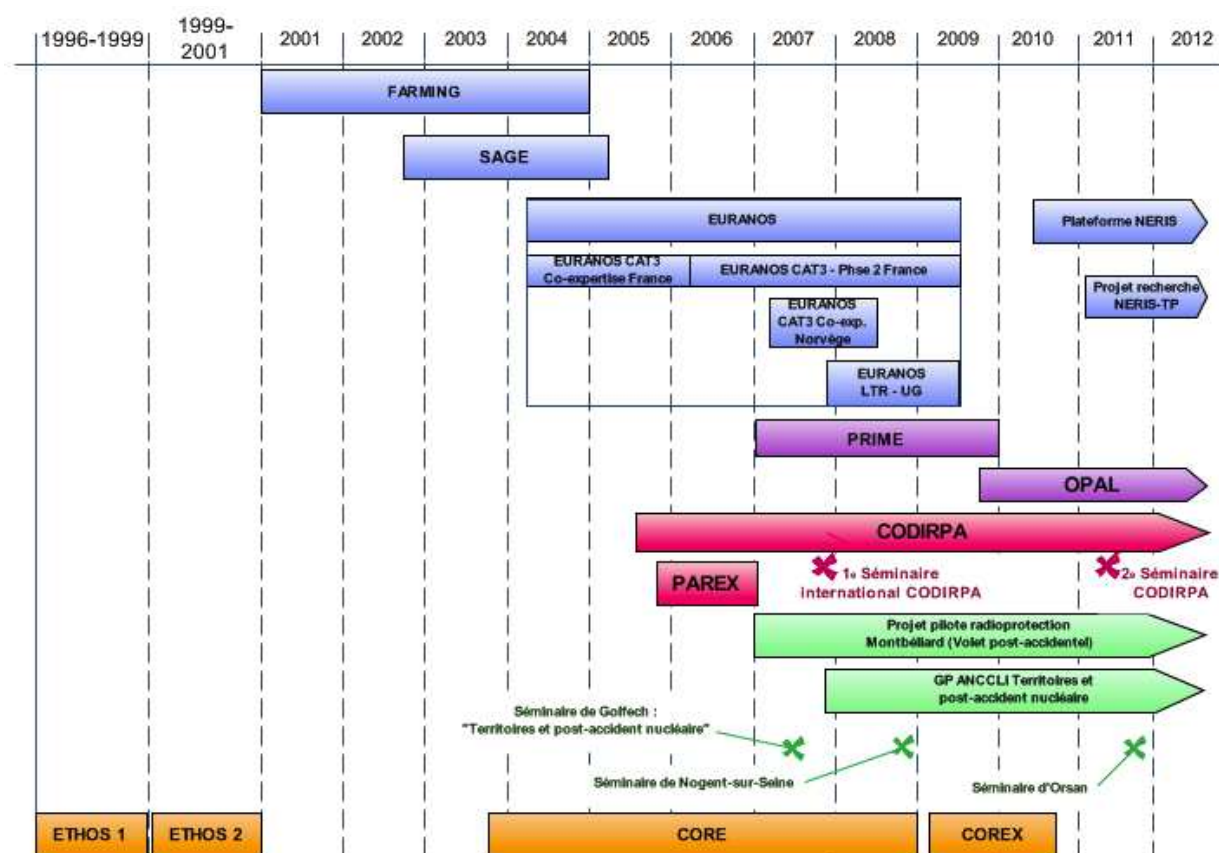


Tableau récapitulatif du contexte historique de la problématique post-accidentelle en France et en Europe

Les ateliers organisés par les CLI et l'ANCCLI en coopération avec les programmes européens de recherche EURANOS et NERIS

En lien avec les activités des projets EURANOS, puis NERIS, l'ANCCLI a mis en place depuis 2007 un Groupe Permanent « Territoires et Post-accident (GPPA). LE GPPA s'est constitué dans la suite du séminaire « Territoires et post-accident » co-organisé à **Golfech en mai 2007** par la CLI de Golfech, l'ANCCLI, l'ARCICEN, la Communauté Urbaine de Dunkerque et la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard avec le soutien du projet EURANOS. Deux autres séminaires ont été organisés en lien avec l'ANCCLI et des CLI pour faire le point sur les progrès de la préparation post-accidentelle en France au niveau national et territorial : le séminaire de **Nogent-sur-Seine en décembre 2008**, avec le soutien d'EURANOS, et le **séminaire d'Orsan en Novembre 2011** avec le soutien du projet NERIS-TP.